

Défense de la langue française

7, rue Émile-Dubois, 75014 PARIS

Téléphone : 01 42 65 08 87

Courriel : dlf78@club-internet.fr • Site : www.langue-francaise.org

N° 221

Juillet - août - septembre 2006

DU PRÉSIDENT

- 2 Le prix Gomina.
Jean Dutourd, de l'Académie française

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

- 5 Récompense. *Étienne Bourgnon*
6 De Senghor je retiendrai... *Fatou Diome*
8 En Guinée équatoriale.
10 Lauréats de la Plume d'or 2006.
13 Les brèves. *Françoise Merle*

LES LANGUES DE L'EUROPE

- 15 Pétition.
16 Assodilit. *Gianni Copetti*
17 France et Allemagne, même combat.
Philippe Lalanne-Berdouticq

LE FRANÇAIS EN FRANCE

Vocabulaire

- 19 L'Académie gardienne de la langue.
20 Mots en péril. *Jean Tribouillard*
21 Acceptions et mots nouveaux.
22 Pas de discord sur le *discord*.
Nicole Vallée
22 Vulcanologie, volcanologie. *Jacques Pépin*
23 Plusieurs cordes à notre arc.
Pierre Delaveau
26 Notre béret. *Jacques Lacroix*
27 Wassingue. *Jean-Marie Dubois*
de Montreynaud
28 Chat. *Bernie de Tours*
29 Un break ou une pause ? *Janet Raffailac*
30 Beaucoup de bruit pour rien.
Bernard Moreau-Lastère
31 Voisinage dangereux. *Jean-Claude Tafoureau*

Style et grammaire

- 32 Pire ou pis ? *Philippe Lasserre*
34 L'homme au féminin. *Anne-Marie Lathière*
36 Extrait de *La Lettre* du CSA.
38 Question de bon sens. *Bruno Dewaele*
39 Le saviez-vous ?

Humeur / humour

- 43 L'aire du taon. *Jean Brua*
44 Hybridité. *Jean Tribouillard*
45 Aux journalistes. *Louis Hémez*
46 L'échelle de Beaufort. *Claude Koch*
47 Reproches. *Jean Fenech*
48 L'actualité franglophone.
Michel Mourlet

Comprendre et agir

- 49 Parmi les ombres chinoises.
Françoise de Oliveira
50 Une réaction encourageante.
51 Loi du 4 août 1994 : application.
Jean-Claude Amboise
52 La créolisation des langues. *Joseph Sans*
54 À vous de jouer. *Pierre Delaveau*

LA LANGUE FRANÇAISE POUR UN ÉCRIVAIN

- 55 Chateaubriand.

NOUVELLES PUBLICATIONS

- 60 *Romain Vaissermann, François Archambault, Étienne Bourgnon, Marceau Déchamps et Claude Gruaz*

I à XVIII VIE DE L'ASSOCIATION

Une lettre aux lecteurs – abonnés, adhérents ou sympathisants – est encartée dans ce numéro.

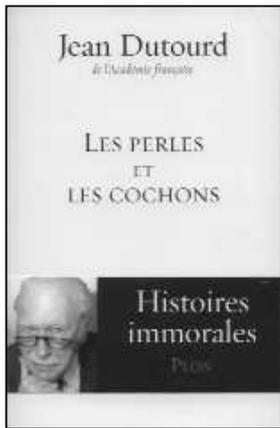
Directrice de la publication : Guillemette Mouren-Verret

Paul Koch Imprimeur - 94130 NOGENT-SUR-MARNE, tél. : 01 48 76 09 55 - DÉPÔT LÉGAL P - 2006 - 3

Revue trimestrielle

Dépôt légal n° 8

CPPAP n° 0308 G 83143



Avec l'autorisation de notre président, nous reproduisons ici un chapitre de *Les Perles et les cochons* (Plon, 2006, 218 p., 14 €), son dernier ouvrage. Une perle parmi tant d'autres.

Le prix G o m i n a

Griffonnet, jeune homme d'avenir, avait écrit un roman de cent quatre-vingts pages. Il voulait faire carrière dans les lettres, mais ne le disait pas, car c'était un garçon avisé. Son petit volume tout frais sorti des presses de MM. Hachoir, Plonplon et Cie, les libraires bien connus, il alla voir le célèbre Scribonio, auteur de plusieurs ouvrages remplis de beautés et très appréciés de deux cents connaisseurs.

– Maître, dit Griffonnet, je vous admire depuis mon enfance. J'ai lu et relu vos chefs-d'œuvre : *Les Vestiaires*, *Or et Liens*, *La Condition humide*. Je vous apporte mon premier roman. Cela s'appelle *La Momification*. Je ne suis pas mécontent de ce titre. C'est l'histoire d'un homme qui passe vingt-quatre heures dans une chambre et qui se demande s'il se fera cuire un œuf à la coque sur son réchaud à alcool. À la fin, il décide de ne pas le faire, parce que au fond il n'aime pas les œufs. Il y a une description d'une fenêtre qui dure vingt-sept pages. Je crois que j'ai écrit là un livre important, qui a des implications. J'ai voulu que le lecteur, à chaque ligne, se sentît concerné.

Scribonio était âgé de soixante-dix-neuf ans et avait l'air d'un chat-huant. Il habitait un petit pavillon non loin des arènes de Lutèce, où il y avait des bibelots effrayants, et une multitude de tableaux modernes. Tout en montrant ses trésors à Griffonnet qui s'extasiait poliment, il lui tint un discours ambigu, qui sema des doutes et des inquiétudes vagues dans l'âme candide du jeune arriviste.

– Mon cher enfant, dit-il, je suis très content que vous ayez écrit *La Momification*, qui m'a l'air très beau et très curieux. Il y avait longtemps qu'on n'avait pas parlé d'œuf à la coque dans le roman. Je crois que le dernier œuf à

la coque français se trouve dans *La Fiancée du cosaque* de Henri de Latouche, que vous avez lu, naturellement. C'est un roman admirable. Tout Balzac est sorti de là. D'ailleurs, c'est beaucoup mieux que Balzac.

– J'adore *La Fiancée du cosaque*, dit avec chaleur Griffonnet, qui entendait parler pour la première fois de cet ouvrage, lequel n'avait d'ailleurs jamais été écrit. Maître, croyez-vous que j'aie des chances au prix Gomina ?

– Vous savez, naturellement, qu'on décerne chaque année 2 067 prix littéraires en France, dit Scribonio, répondant un peu à côté, selon son habitude.

– C'est beaucoup, dit Griffonnet.

– Ah ? Vous trouvez ? Cela me semble un peu juste, au contraire. En effet, les prix sont faits pour encourager les mauvais écrivains, et il y a beaucoup plus de 2 067 mauvais écrivains chaque année.

– Maître, dit Griffonnet en riant, vous faites du paradoxe. De bons écrivains ont eu parfois des prix, même le prix Gomina.

– C'est vrai, dit Scribonio, mais cela est si rare que l'on peut penser raisonnablement que les jurys se sont trompés. En toute bonne foi, je m'empresse de le dire. Suivez-moi : il serait injuste que des gens eussent en même temps du talent et des prix. Tout ne doit pas aller au même. Secondement, ce sont les mauvais écrivains qu'il faut encourager, sinon ils se dégoûteraient et n'écriraient plus. À quoi bon encourager les gens de talent ? Ils continueront toujours à écrire, malgré les empêchements, la misère, leur famille et les critiques littéraires.

– Hum ! Mon cher maître, dit Griffonnet d'une voix incertaine, je ne vois pas bien où vous voulez en venir.

– À ceci, mon enfant : qu'une littérature n'est vraiment vivace et brillante que si elle est remplie de gens sans talent, qui écrivent une multitude de romans ineptes, d'essais stupides et de poèmes illisibles. Cela fait marcher l'édition, cela forme une espèce de fumier artistique sur lequel poussent des fleurs rares et superbes. Regardez l'Angleterre, regardez l'Allemagne, où l'on ne donne pas de prix et où, par suite, il n'y a presque pas de mauvais écrivains : la littérature s'y meurt. Par conséquent, vive le prix Gomina, qui fait vendre deux cent mille exemplaires d'un mauvais roman !

– Ah ! maître, maître, vous me désespérez ! s'écria Griffonnet. Recevoir un prix est donc une marque d'infamie indélébile, et faut-il être obscur pour être estimé de vous ?

– Accepter un prix littéraire, monsieur, est très certainement faire preuve de modestie et d’abnégation.

Griffonnet quitta Scribonio dans un extrême désarroi qui, heureusement, ne dura guère plus de deux jours. Son éditeur qui n’était ni écrivain ni philosophe, mais commerçant, lui donna d’excellents conseils sur la tactique à observer pour obtenir le prix Gomina. Griffonnet, qui décidément n’était pas un garçon ordinaire, suivit ses conseils, eut le prix, et le refusa. Cela fit du bruit et l’on vendit deux cent mille exemplaires de *La Momification*, qui était l’un des plus mauvais romans publiés depuis vingt ans en France. Et voilà un conte qui a une fin heureuse.

Jean DUTOURD
de l’Académie française

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l’un ou l’autre de vos amis, il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l’envoyer à DLF, 7, rue Émile-Dubois, 75014 Paris.

M. (en capitales)

suggère à Défense de la langue française d’envoyer gratuitement un numéro à :

M. ou M^{me} (en capitales)

.....

Adresse :

.....

M. ou M^{me} (en capitales)

.....

Adresse :

.....

Récompense

Le 11 avril, à l'ambassade de France à Berne, M. Étienne Bourgnon, président de la délégation suisse de DLF, a reçu les Palmes académiques. À cette occasion, il a prononcé une allocution dans laquelle il évoque l'envahissement de notre langue par les anglicismes et les américanimes, et les différents combats menés pour défendre le français. Il cite DLF de façon très élogieuse. Nous reproduisons ici la conclusion de ce discours, que les internautes pourront lire intégralement sur notre site (www.langue-francaise.org).

Quelles conclusions pratiques peut-on tirer de ces quelques considérations ? La première est sans conteste la nécessité d'inciter nos contemporains, et en particulier les jeunes, à lire les bons auteurs d'hier et d'aujourd'hui. C'est ainsi qu'ils acquerront une langue belle, précise et riche. En second lieu, il importe de lutter sans relâche contre le déferlement d'anglicismes et d'américanimes. Alfred Gilder, auteur d'un important dictionnaire franglais-français, a dit que le franglais se soignait, à condition de s'en passer. Comme l'a souligné encore cet écrivain, « *notre affaire à tous est de combattre, plus que jamais, le sabir atlantique, véritable fléau linguistique, culturel, politique et soumission volontaire ou inconsciente à tout ce qui nous vient de la puissante et riche Amérique, en particulier les mots* ».

Il faut enfin – ainsi que l'a fait la section suisse de l'Union de la presse francophone – dénoncer avec force les dirigeants francophones qui imposent l'usage de l'anglo-américain comme langue de travail dans leurs entreprises.

Un encouragement important a été donné aux résistants par M^{me} Hélène Carrère d'Encausse dans la communication à l'Académie française dont nous avons fait état : « *Les empires terrestres, a-t-elle dit, n'existent plus et le nôtre a lui aussi disparu. Mais il a été miraculeusement remplacé par un empire spirituel, celui de la langue française, infiniment plus vaste que le précédent, voulu et adopté par tous ceux qui s'en réclament.* »

Étienne BOURGNON
Cercle François-Seydoux

À titre de promotion :
chaque adhérent cité dans la revue
reçoit deux exemplaires supplémentaires de *DLF*.

De Senghor je retiendrai...

*N'est-ce pas triste que nos yeux se ferment ?
On voudrait avoir les yeux toujours ouverts,
pour avoir vu avant le terme,
tout ce que l'on perd. (Rainer Maria Rilke.)*

Je n'irai pas à la messe ni au cimetière. Je n'irai pas aux funérailles sérères du 8 février 2002, où nos Saltigués célébreront, au son du Dioudioug, les retrouvailles de Senghor avec nos ancêtres dans le Sine astral. J'ai froid, mais je n'ai point besoin du soleil pour me réchauffer. En dehors de l'Esprit du poète, je n'implore aucune divinité. Versez votre eau bénite et gardez vos mouchoirs. Je ne pleure pas et personne ne me fera croire au deuil. La voix de Birago Diop dément votre requiem :

*Ceux qui sont morts ne sont jamais partis :
Ils sont dans l'ombre qui s'éclaire
Ils sont dans l'ombre qui s'épaissit
Les morts ne sont pas sous la terre : [...]
Ils sont dans la case, ils sont dans la foule :
Les morts ne sont pas morts.*

Birago Diop, « Souffles », in *Leurres et lueurs*.

Alors, les yeux secs, je plonge dans ma nuit noire, que soudain éclaire une guirlande de mots qui me demandent : Que te reste-t-il de Senghor ?

*La flamme qui illumine ma nuit
comme une colonne, comme une palme.
Embrase mes lèvres de sang,
Esprit, souffle sur les cordes de ma kôra,
Que s'élève mon chant, aussi pur que l'or de Galam.*
Senghor, « Ouragan », in *Chants d'Ombre*.

Mais mon chant est interrompu par un ramasseur de reliques qui me dit : donne ce que tu as hérité de Senghor ! Les mains vides, je bredouille : pas de veste, pas de soulier, ni le symbole d'une quelconque décoration, même pas un bout de mouchoir ou une trace d'autographe, je n'ai rien de tout ça. Mais je suis une riche héritière, car ma mémoire est pleine de lui.

De Senghor je retiendrai,
Le *lamarque*, le maître de la terre, le berger sérère qui a échangé son troupeau contre les mots pour conduire les accents de ma langue maternelle à

l'Académie française. Premier Africain agrégé de grammaire en 1935, amoureux de la poésie, il alliait sagement la vigueur des kim-njom, chants gymniques (poèmes de lutte et de travail) du pays sérère, à la mélodie de la langue française. Il déclarait : « *J'ai découvert une prosodie et une métrique sérère-négro-africaine [...] la poésie populaire de mon ethnie est devenue, par ses thèmes et son style, l'une de mes principales sources d'inspiration.* » Ici, une révérence s'impose pour les oubliées de l'Histoire, celles que Senghor appelait ses « Trois Grâces », les poétesses populaires du Sine, Marône N'diaye, Koumba N'diaye et Siga Diouf. Ô Yandé Codou Sène, chante, chante pour nous, en pays sérère, on enterre en chantant !

De Senghor je retiendrai,

Le poète de la négritude, qui a appris à mon peuple à être fier de sa culture, à rester debout et digne. Celui qui hissa le drapeau sénégalais sur le mât de la liberté le 4 avril 1960. Celui qui m'a légué un port de tête altier, puisque je suis née libre. Celui qui ne chercha de trône que dans le cœur des hommes et lâcha volontairement les rênes du pouvoir pour rester, comme le qualifie Erik Orsenna, un chasseur d'échos secrets, un poète.

De Senghor je retiendrai,

Le tisserand de la Francophonie, le patriarche qui, toute sa vie durant, a prôné l'ouverture et le métissage culturel. Je retiendrai sa Poésie de l'Action : devant ceux qui pensent que, loin de l'enclos, je ne suis qu'une brebis égarée, jusqu'aux oreilles des bâtisseurs de cloisons, je crierai le message de Senghor : « *Il faut d'abord s'enraciner dans son terroir, sa culture, pour, à partir de là, assimiler, par cercles concentriques de plus en plus larges, avec les civilisations, toutes les autres cultures différentes.* »

De Senghor je retiendrai,

Le chantre de la femme, ce seigneur, qui savait tout de Cupidon, et faisait de ses versets des chapelets de perles pour orner les hanches cambrées. Lorsque les femmes d'Afrique auront le blues, pour avoir osé douter de leur beauté, je leur murmurerai à l'oreille :

Femme nue, femme noire

Vêtue de ta couleur qui est vie,

de ta forme qui est beauté ! [...]

Gazelle aux attaches célestes, les perles sont étoiles sur la nuit de ta peau

Délices des jeux de l'esprit, les reflets de l'or rouge

sur ta peau qui se moire

À l'ombre de ta chevelure, s'éclaire mon angoisse
aux soleils prochains de tes yeux.

Femme nue, femme noire !

Je chante ta beauté qui passe, forme que je fixe dans l'éternel

Avant que le destin jaloux ne te réduise en cendres

pour nourrir les racines de la vie.

Senghor, « Femme noire », in *Chants d'ombre*.

Puisqu'il faut laisser la nuit avaler le soleil, se résoudre à un Adieu, que je ne saurai prononcer, dites à celui qui a ponctué l'hymne national sénégalais d'un Salut Afrique Mère que l'Afrique Mère le salue !

De Senghor je retiendrai que les mots fondent, forment et formulent le monde.

Fatou DIOME



NDLR : Écrivain sénégalais, M^{me} Fatou Diome prépare un doctorat de lettres modernes à l'université de Strasbourg. Elle a déjà publié un recueil de nouvelles, *La Préférence nationale* (Présence africaine, 2001) et deux romans : *Le Ventre de l'Atlantique* (Anne Carrière, 2003) et *Kétala* (Flammarion, 2006). Elle a rédigé les premières lignes du conte que devront terminer les jeunes participants au concours scolaire Philippe-Senghor 2007 (voir page XIV).

En Guinée équatoriale

« *La Guinée équatoriale a choisi de s'ancrer durablement dans la Francophonie, vecteur de promotion internationale.* » C'est ce qu'écrivait, le 11 juillet 2005, *La Dépêche diplomatique*, quotidien des relations internationales. Françoise Etoa, jeune femme camerounaise, présidente du Cercle des enfants de DLF, avait perçu, depuis un certain temps déjà, ce que cela pouvait signifier pour

l'Afrique centrale en particulier, l'Afrique continentale en général, la France et la communauté francophone, et a donc choisi de développer la francophonie en Guinée équatoriale. Elle a visité le pays à plusieurs reprises, a noué des contacts avec le chef de l'État et son équipe gouvernementale. Elle a séjourné à Bata et à Malabo, capitale de la Guinée équatoriale située au large des côtes du Cameroun.

Dès son retour de Guinée équatoriale, c'est avec enthousiasme qu'elle s'est attelée à promouvoir plusieurs projets évoqués avec les responsables politiques équato-guinéens.



Le président Teodoro Obiang Nguema et M^{me} Françoise Etoa

Elle a ainsi permis à ce pays historiquement non francophone de participer au concours scolaire Philippe-Senghor ; le lauréat équato-guinéen a été reçu une semaine à Paris. De plus, la Guinée équatoriale a présenté plusieurs classes au concours de la Plume d'or de DLF.

Enfin, Françoise Etoa a obtenu que le Lions Club de Paris-Bourse-Gaillon, dont elle est membre, s'engage à faciliter la mise en place d'une bibliothèque scolaire. Elle a souhaité que cet espace de lecture soit complété par un espace de jeux pour les plus jeunes enfants. Elle a reçu près d'une tonne de livres scolaires et autres matériels pour l'enseignement (fournitures, tables, chaises, jeux éducatifs, etc.). Sur place, les autorités françaises n'ont pas manqué de soutenir les projets mis en œuvre. Quant aux responsables politiques équato-guinéens, ils ont fait tout leur possible pour faciliter la réalisation de ces projets. Ils ont ainsi attribué un vaste bâtiment pour accueillir la bibliothèque et le centre

pour les jeunes enfants. De grands groupes européens installés en Guinée équatoriale apporteront leur contribution à la remise en état de ces bâtiments.

Notre président, Jean Dutourd, a accepté de parrainer cette bibliothèque en donnant son nom à la première « maison francophone » d'Afrique, à laquelle il a souhaité de « *devenir notre maison commune pour le rayonnement et l'amour de la langue française* ».

Et la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), qui rassemble des associations nationales ou régionales d'enseignants de français, va implanter une section nationale en Guinée équatoriale et inscrire ce pays au concours international des correspondances de classes.

En outre, un important matériel médical permettra d'équiper certains dispensaires et centres de soins en Guinée équatoriale.

Que tous soient ici remerciés de ces efforts considérables.

La rédaction

Lauréats de la Plume d'or 2006

Chaque année, nous recevons du monde entier des témoignages émouvants et de nombreux remerciements à propos de notre concours de langue française destiné aux étudiants étrangers des Alliances françaises. Nous en reproduisons ici quelques extraits.

C'est avec une grande joie que je vous fais part du succès grandissant du concours La Plume d'or à Ekaterinbourg en Russie. En effet, sous la responsabilité de notre directeur, M. Didier Bouvard, cette année parmi nos élèves quarante candidats ont pris leur plume pour s'exprimer en français et témoigner leur intérêt pour notre langue...

Lucie DEVOUGE
directrice adjointe

Nous vous remercions de nous avoir offert cette possibilité, dont ont profité une cinquantaine de lycéens de notre ville et que nous avons estimée très utile pour la diffusion de la langue française,

en difficulté, actuellement, dans notre pays. [...]

Encore un grand merci de la part de l'Alliance française de Forli (Italie).

Teresa RICCI

Vous trouverez ci-joint les trois meilleures copies du concours La Plume d'or 2006 pour l'Alliance française de Port Harcourt (Nigeria).

Nous tenons ici à vous remercier chaleureusement pour cette initiative toujours très appréciée de nos apprenants et qui reste un temps fort de nos festivités de la francophonie.

Jean-Marc DÉPIERRE
directeur

* * * * *



Le sénateur André Ferrand, à droite, lors de la réception organisée au Sénat, le 20 mars 2006, en l'honneur des lauréats de la Plume d'or 2005.

Les cent premiers lauréats ont reçu un diplôme et des récompenses offertes par nos mécènes (voir 2^e de couverture). Un diplôme d'encouragement et un livre ont été envoyés aux cent suivants. Ces nombreux envois ont été effectués grâce au sénateur André Ferrand, représentant les Français établis hors de France. Nous lui renouvelons ici nos profonds remerciements.

1 ^{er}	Jorim Ndukauba	Owerri	Nigeria	24 ans
2 ^e	Leyya Hobaya	Tamatave	Madagascar	18 ans
3 ^e	Annicette Mahavita	Majunga	Madagascar	17 ans

4°	Alain Parfait Bezandry	Antalaha	Madagascar	43 ans
	Petrica Boaba	Pitești	Roumanie	18 ans
	Gisèle Basso	Caxias do Sul	Brésil	30 ans
	Lucia Mastrojeni	Livourne	Italie	45 ans
8°	Andreea Serban	Pitești	Roumanie	17 ans
	Ann Grath	Dublin	Irlande	67 ans
	Maria Helena Guinle	Nova Friburgo	Brésil	57 ans
11°	Soana Neagu	Constanța	Roumanie	16 ans
	Nataliya Boneva	Varna	Bulgarie	18 ans
	Tonia Kostova	Bourgas	Bulgarie	17 ans
	Ana Gabriela Nicolescu	Ploiești	Roumanie	15 ans
	Iryna Satygo	Tchernivtsi	Ukraine	19 ans
16°	Adrian Ionila	Pitești	Roumanie	19 ans
	Meenakshi Subramaniam	Hyderabad	Inde	52 ans
18°	Margerita Borodoulina	Ekaterinbourg	Russie	17 ans
	Ana Maria Diaz Paulos	Montevideo	Uruguay	73 ans
	Guy Kapembwa Mityambela	Lusaka	Zambie	34 ans
	Daria Leschuk	Tchernivtsi	Ukraine	18 ans
	Sammy Perez Jarvis	La Havane	Cuba	35 ans
	Eddy Raharison	Antalaha	Madagascar	24 ans
	Daniele Ramos	Nova Friburgo	Brésil	26 ans
25°	M. A. de Andrade Pacheco	Brasilia	Brésil	42 ans
	Krithika Govindarajan	Kolkata	Inde	15 ans
	Kazimiera Gozdzieniak	Katowice	Pologne	35 ans
	Olga Kulyk	Tchernivtsi	Ukraine	19 ans
	Derbhile Mc Carthy	Dublin	Irlande	70 ans
	Mireille Mahavita	Majunga	Madagascar	20 ans
	Claudia Miccolis	Bari	Italie	17 ans
	Béatrice Mikoma	Arusha	Tanzanie	29 ans
	Joanna Sobieszek	Gorzow	Pologne	21 ans
34°	Aracelis Arosemena	Panama	Panama	30 ans
	Loutchia Daradjanska	Plovdiv	Bulgarie	17 ans
	Jitka Grundmanova	Plzen	République tchèque	18 ans
	Mirella Karadznova	Bourgas	Bulgarie	18 ans
	Jesus Munoz Ruiz	Guayaquil	Équateur	54 ans
	Dana-Florina Paraschiv	Brașov	Roumanie	18 ans
	Harry Plompen	Krommenie	Pays-Bas	61 ans
	Ionica Tudose	Pitești	Roumanie	18 ans
42°	Irina Chitic	Chisinau	Moldavie	17 ans
	Odette Jonkers	Krommenie	Pays-Bas	49 ans
	Tanja Manigoda	Dijon	France	23 ans
	Wanda Pedras Arnaud	Nova Friburgo	Brésil	81 ans
	Henitsoa Rasoanandrianina	Fort Dauphin	Madagascar	16 ans
47°	Nina Rendulic	Zagreb	Croatie	20 ans
	Shwetabh Sinha	Bombay	Inde	19 ans
	Kristina Zlatarova	Varna	Bulgarie	18 ans
50°	Brigitte Attard	Floriana	Malte	47 ans
	Greyce Candido de Araujo	Viçosa	Brésil	21 ans
	Ndeye Drame	Ziguinchor	Sénégal	19 ans

	Ewa Olewska	Gorzow	Pologne	20 ans
	Vanina Oroz de Gaetano	Bahia Blanca	Argentine	22 ans
	Laura Sotgiu	Sassari	Italie	19 ans
	Icana Toma	Ploiești	Roumanie	18 ans
	Ana Mira Veto	Pecs	Hongrie	18 ans
	Delna Wadia	Bombay	Inde	26 ans
59°	Oana Ichim	Constanța	Roumanie	18 ans
	Marlène Janssen	Nimègue	Pays-Bas	55 ans
	Maria Vieira Garcia	Viçosa	Brésil	61 ans
62°	Hripsime Arzrumtsyan	Erevan	Arménie	32 ans
	Mercedes Chaveco Cabrera	La Havane	Cuba	46 ans
	Bence Gat	Szeged	Hongrie	16 ans
	Desolata Kapoli	Dar Es Salam	Tanzanie	
	Maria de Maura	Lecce	Italie	17 ans
	Elena Petre	Ploiești	Roumanie	18 ans
	Diego Polanco	Quito	Équateur	23 ans
	Shilpa Sathe	Bombay	Inde	18 ans
70°	Lilia Arakeljan	Erevan	Arménie	27 ans
	Marzia Cataldi	Lecce	Italie	17 ans
	Mohamed Keita	Ziguinchor	Sénégal	16 ans
	Anastassia Kirilenko	Novossibirsk	Russie	21 ans
	Monika Krassoy	Pecs	Hongrie	18 ans
	Leman Shakir	Bourgas	Bulgarie	18 ans
	Marcello de Souza Monteiro	Belo Horizonte	Brésil	23 ans
	Sandra Toco	Beja	Portugal	33 ans
78°	Anna Chuvasheva	Ekaterinbourg	Russie	19 ans
	Hobitiana Edmond	Antalaha	Madagascar	18 ans
	Priscilla Huang	Singapour	Singapour	34 ans
	Vainess Mbewe	Lusaka	Zambie	21 ans
	Ishita Ray	Calcutta	Inde	23 ans
	Ranjhana Viswanathan	Madras	Inde	22 ans
84°	Sissy Chavez Vargas	Arequipa	Pérou	22 ans
	Abhinari Krishnamoorthi	Hyderabad	Inde	21 ans
	Rosane Marchetto	Caxias do Sul	Brésil	39 ans
	Uloma Nwala	Port Harcourt	Nigeria	23 ans
	Elena Syncha	Louhansk	Ukraine	21 ans
	Daria Taktaeva	Ekaterinbourg	Russie	29 ans
90°	M. Aguiar Pontes	Brasilia	Brésil	24 ans
	Tenile Mascolo Gil	Porto Alegre	Brésil	24 ans
	Zlatina Nedeva	Plovdiv	Bulgarie	20 ans
	Chidinma Orujekwe	Port Harcourt	Nigeria	25 ans
	Cathy Riethoff	Cambridge	Grande-Bretagne	52 ans
	Christine Webb	Bristol	Grande-Bretagne	60 ans
96°	René de Leon	Panama	Panama	22 ans
	James Madugu	Jos	Nigeria	52 ans
	Emilio Marill-Santana	La Havane	Cuba	25 ans
	Nassoro Niyouni	Mombasa	Kenya	19 ans
	Fred Wambugu	Mombasa	Kenya	18 ans

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● « Intégration et identité française », tel était, le 14 avril 2005, le thème de la conférence de l'écrivain Azouz Begag, chargé de recherche au CNRS. Partant de son exemple personnel, il a montré combien l'intégration est avant tout le résultat d'une maîtrise parfaite de la langue, qui dote l'individu de l'outil le plus performant de reconnaissance qu'il puisse obtenir de la société. La floraison des « langages des banlieues » et autres verlanes est une catastrophe que seule la conviction des instituteurs peut limiter. (*Revue de l'Association Guillaume-Budé*, janvier 2006.)

● LAOS :

Depuis le 8 mars, RFI diffuse 24 heures sur 24 en français, en FM, à Vientiane, capitale du Laos. (*La Gazette de l'UPF**, n°127.)

● À lire :

– Éditée, tous les deux mois, par le Groupe Jeune Afrique, *La Revue - Pour l'intelligence du monde* offre un nouveau regard sur l'actualité. (*Lettre de l'AUF**, n° 29.)

– Le premier prix Benjamin Fondane de littérature francophone a été attribué à Petr Král, poète, traducteur et prosateur d'origine tchèque, vivant en France et écrivant en français. (*Le Monde*, 7 avril 2006.)

– En Russie, *La langue française*, « bimensuel pédagogique », est une mine de conseils pratiques et d'informations sur des sujets variés (métiers, cinéma, chanson française, littérature, science, etc.). Site : www.langfran.info/

● Depuis l'admission, le 17 mai, de quarante nouveaux membres, 617 établissements d'enseignement supérieur et de recherche adhèrent à l'AUF* dans soixante-dix pays de tous les continents.

● ALBANIE :

L'AUF* a inauguré, le 30 mai à Tirana, le quarante et unième centre d'accès à l'information, à destination des chercheurs, des enseignants et des étudiants francophones d'Albanie, en partenariat avec l'université de Tirana et l'université polytechnique de Tirana, et avec le soutien de l'ambassade de France en Albanie.

● Le 31 mai, à la suite de la réforme de l'OIF*, cinq nouveaux directeurs ont été nommés. Citons : M. Frédéric Bouilleux (France), directeur de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique, et M. Soungalo Ouedraogo (Burkina Faso), directeur de l'éducation et de la formation. Le poste de représentant permanent de l'OIF auprès de l'Union européenne, à Bruxelles, a été confié à M^{me} Maria Niculescu (Roumanie).

● CAMBODGE :

Grâce à l'École française d'Extrême-Orient, le Baphuon, l'un des plus grands temples d'Angkor, datant du xi^e siècle, sera bientôt ouvert au public. (*Lettre de l'AUF**, 6 juin.)

● Sur le site de l'association québécoise Impératif français¹, on trouve de nombreux renseignements sur le comportement linguistique de francophones et de Français, en particulier un article (14 juin) fort intéressant de Marc Favre d'Échallens, administrateur de DLF, au sujet de la nouvelle chaîne « française » d'information internationale (CFII).

1. www.imperatif-francais.org/

● Cette chaîne, rebaptisée « France 24 » par la convention adoptée en séance plénière du Conseil supérieur de l'audiovisuel,

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

le 25 juillet, disposera de plusieurs versions, l'une totalement en français, la deuxième en français et en anglais, et la troisième en français, anglais et arabe.

● ÉMIRATS ARABES UNIS :

L'université de Paris-Sorbonne, qui fêtera son 750^e anniversaire en 2007, aura une extension à Abou Dhabi : « *La nouvelle Sorbonne-Abou Dhabi offrira exclusivement des enseignements de sciences humaines que la Sorbonne dispense déjà à Paris et qui seront assurés par des professeurs envoyés sur place. Elle délivrera la licence de l'université Paris-Sorbonne et les étudiants pourront poursuivre leurs études en master, puis en doctorat, à Paris s'ils le souhaitent.* » Des campus américain et britannique sont également prévus pour faire de la capitale des Émirats une ville universitaire internationale. (*Lettre de l'AUF**, n° 29.)

● Dans les *Nouvelles de Flandre*, de l'APFF* (n° 38), Marcel Bauwens déplore que l'OIF*, soucieuse d'observer « *la plus stricte neutralité dans les questions de politique intérieure* », ignore les activités organisées par les associations francophones de Flandre, et il se demande pourquoi elle apporte son soutien aux initiatives flamandes.

● Usage et promotion du français :

– Réunis le 24 mai à Bruxelles autour d'Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, les bourgmestres et maires des trois capitales européennes – Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg – ont signé une

déclaration solennelle en faveur de l'usage de la langue française dans les institutions européennes. (OIF*, juin 2006.)

– À l'ONU : le groupe des ambassadeurs francophones, qui représente plus de cinquante pays, a adopté un manifeste pour promouvoir le français, l'une des deux langues de travail aux Nations unies, selon les résolutions successives de 1946, 1968 et 2005. (*Le Figaro*, 28 juin 2006.)

● INTERNET ET COURRIELS :

Depuis le 21 juin, l'extension française en « .fr » est accessible aux particuliers. Les experts tablent, d'ici deux ans, sur le dépôt de 500 000 nouveaux noms de domaine. (*La Tribune*, 21 juin 2006.)

● Aux États-Unis, du 2 au 8 novembre, l'AATF* organise la 7^e semaine du français, avec un thème par jour.
Site : www.frenchteachers.org/

● Dans le cadre du plan d'action pour la défense du français dans les institutions européennes, la Communauté française de Belgique, la France, le Grand Duché de Luxembourg et l'OIF* signent avec chacun des nouveaux et futurs États membres une convention pour la formation de centaines de fonctionnaires et diplomates.
États déjà signataires : Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lituanie, République tchèque, Roumanie et Slovénie.

Françoise MERLE

* AATF: American Association of Teachers of French (Association américaine des professeurs de français)

* APFF : Association pour la promotion de la francophonie en Flandre

* AUF : Agence universitaire de la Francophonie

* OIF : Organisation internationale de la Francophonie

* UPF : Union internationale de la presse francophone.

Pétition

La bibliothèque de l'Institut Goethe à Paris et celles des autres capitales européennes vont être dépossédées, l'Allemagne investissant tout dans les pays asiatiques.

Pour leur apporter votre soutien, vous pouvez utiliser cette page ou la photocopier ou encore la recopier.

Livres en péril

Pour des raisons de stratégie mondialiste, l'Institut Goethe s'apprête à réduire de 35 000 à 5 000 unités documentaires sa bibliothèque parisienne, qui jouit pourtant d'une grande renommée.

Nous protestons énergiquement contre ce projet, qui nuit à la construction culturelle de l'Europe, fait disparaître un merveilleux accès à la culture allemande, détruit un lieu précieux de rencontres et d'échanges entre les deux cultures, et supprime une part importante de la mémoire franco-allemande.

Rettet die Bücher!

Im Zuge einer Globalisierungsstrategie hat das Goethe-Institut beschlossen, den Bestand seiner Pariser Bibliothek, die großes Ansehen genießt, von 35 000 Medieneinheiten auf nur noch 5 000 zu reduzieren.

Wir protestieren nachdrücklich gegen dieses Vorhaben, das dem kulturellen Aufbau Europas entgegenarbeitet, indem es einen wertvollen Zugang zur deutschen Kultur verschließt, eine wichtige Begegnungstätte der beiden Kulturen zerstört und somit einen bedeutenden Teil der deutsch-französischen Erinnerung auslöscht.

Nom :

Adresse* :

Tél./Courriel* :

Profession* :

Signature :

Remarques* :

* Facultatif

Merci de retourner la pétition signée au Comité de soutien du Goethe Institut, aux bons soins de M. Otmar Kleinebreil, 19, rue Paul-Herbé, 95200 Sarcelles, ou d'envoyer un courriel d'approbation à comite.soutiengi@yahoo.fr

Les noms recueillis dans le cadre de cette campagne ne seront pas utilisés à d'autres fins.

ASSODILIT

Associazione per la diffusione della lingua italiana

Plusieurs membres de l'association pour la diffusion de la langue italienne ont participé à la table ronde organisée par DLF-Bruxelles-Europe, le 26 avril (voir DLF, n° 220). Nous reproduisons ci-dessous, traduit par le président de notre délégation de Belgique, Roger Vancampenhout, le témoignage du président de l'Assodilit, lui aussi membre de DLF.*

« Europa e plurilinguismo, un'utopia ? »

Nous remercions DLF-Bruxelles-Europe de nous avoir associés à cette très importante manifestation sur le plurilinguisme. Nous nous sentons d'autant plus honorés que nos objectifs sont similaires et sommes certains que nous obtiendrons de bons résultats en travaillant ensemble.

Constituée l'an dernier sous forme d'association européenne, l'ASSODILIT veut être non seulement une association culturelle, mais surtout un instrument de pression visant à faire prévaloir le respect de toutes les langues de l'Europe unie, les futurs États-Unis d'Europe.

Nous disons NON à une lingua franca qui placerait les autres langues des pays de l'Union en position subalterne et les abaisserait – avec tout le respect qui leur est dû – au niveau de langues régionales.

Nous pensons que la langue italienne doit avoir la place qu'elle mérite dans le cadre institutionnel européen, sur le plan commercial et dans les relations internationales. Mais également au sein de la communauté italienne dans le monde, qui compte plus de 50 millions de compatriotes allant de la première à la quatrième génération. L'italien est la deuxième langue parlée en Argentine et la quatrième langue la plus

enseignée aux États-Unis. L'on constate toutefois que, dans la capitale de l'Europe, l'usage de la langue italienne cède désormais le pas à d'autres langues, en particulier à l'anglais.

Il n'est certes pas dans nos intentions d'entrer en conflit avec les institutions, qu'elles soient italiennes ou européennes. En revanche, nous voudrions attirer leur attention sur le danger d'y voir disparaître dans un proche avenir les langues minoritaires, notamment la langue italienne. Nous demandons que soit respectée la diversité linguistique et culturelle, également au niveau européen, et, surtout, là où se prennent les décisions institutionnelles.

Dans ce contexte, il est à souligner que, lors de son assemblée générale du 11 janvier dernier, l'association internationale des interprètes de conférence (AIIC) a attiré l'attention sur la richesse inestimable du multilinguisme et insisté sur le fait qu'il est préférable de faire appel aux interprètes professionnels que de laisser les orateurs massacrer la langue anglaise. Cela vaut aussi pour les services de traduction des institutions européennes, où la langue italienne est de moins en moins demandée. Sans parler des cas où il est demandé à un Italien de rédiger un

document en anglais, ce qui conduit quelquefois à la rédaction d'un texte inexact ou incomplet, qu'il convient ensuite de traduire en italien, avec toutes

les difficultés que cela entraîne pour les services d'interprétation et de traduction.

Gianni COPETTI

* NDLR : Si vous souhaitez adhérer, remplissez le formulaire d'inscription que vous trouverez sur le site de l'association (<http://www.assodilit.org/>) et adressez-le à Assodilit, 2, Baron Opsomerdreef, B-3090 Overijse, Belgique. La cotisation annuelle (20 €) doit être versée sur le compte : ING 310 - 1256506 - 54, à l'ordre d'Assodilit.

France et Allemagne, même combat

DLF-VDS

Durant de longues années, le français, qualifié de « langue universelle » en 1783, par l'Académie de Berlin, et l'allemand, quand il connut son plus grand développement au XIX^e siècle, purent apparaître comme rivaux sur l'échiquier européen, puis mondial. Depuis un demi-siècle marqué par l'avance foudroyante de la prépondérance américaine, relayée au sein de l'Union européenne grâce au cheval de Troie britannique, il est clair que le terrain perdu par nos deux langues est trop vaste pour qu'il soit possible de le regagner isolément.

À l'antagonisme devait succéder la solidarité, puis l'alliance. D'où les dispositions du traité de l'Élysée de janvier 1963, préparé du côté français par les ambassadeurs Pierre Maillard et François Seydoux, stipulant un renforcement des liens culturels franco-allemands. Intentions fâcheusement démenties par les faits – et par l'indifférence des opinions publiques.

En France, après maintes démarches, notamment de DLF, auprès du personnel

politique, la loi Toubon fut enfin votée le 4 août 1994. Bien qu'amputée de certains de ses articles et trop souvent transgressée, cette loi se révéla un exemple pour nos voisins.

En avril 2000, naissait en Allemagne VDS (Verein Deutsche Sprache = Association pour la langue allemande), dont le nombre d'adhérents ne cesse de croître en flèche. Depuis lors, de part et d'autre du Rhin, existent deux groupes de pression que le simple bon sens invite à s'allier.

Trois envoyés de VDS furent les premiers à nous rendre visite à Paris, suivis d'autres rencontres à Berne, puis surtout à Chinon en août 2004. Là, Français et Allemands élaborèrent un catalogue de suggestions pour une étroite coopération linguistique franco-allemande, destinées à être soumises au « sommet » gouvernemental du mois suivant – qui n'en tint guère compte...

Enfin, le 6 mai 2006, eut lieu à Wiesbaden l'assemblée générale de VDS où notre admi-

nistrateur Jacques Dhaussy, invité, représentait DLF. Son allocution, courte et dense, fut ponctuée à quatre reprises par les applaudissements qui saluèrent les points évoqués.

1. À l'intention des autorités européennes de Bruxelles et Luxembourg, où la Babel des 21 langues aboutit dans les faits à l'emploi toujours plus général de l'anglo-américain, il souligna la nécessité de donner un statut préférentiel à un quadrige de quatre langues-pivots (français, allemand, anglais et une quatrième qui, à notre avis, devrait être l'espagnol), dans lesquelles il faut exiger que soient traduits tous les textes (indépendamment d'une cinquième version par sujet spécifique).

2. La Francophonie, à laquelle le français doit pour une part le rôle international qui lui reste, est ouverte en « partage » à un grand nombre de non-francophones. Si nos partenaires allemands acceptaient de solliciter l'adhésion de leur pays comme membre observateur de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie), – ainsi que l'a fait l'Autriche – sans nul doute la France les appuierait. Nos deux langues se renforceraient l'une par l'autre et renforceraient le poids de nos pays, par exemple en direction de l'Afrique, aujourd'hui fortement courtisée par les États-Unis.

3. Trois mois plus tard, en décembre 2006, sera lancée sur les ondes la chaîne internationale francophone, qui doit émettre non seulement en français, mais aussi en anglais et arabe. Ne pourrions-nous pas faire le geste de consacrer à l'allemand une partie du temps initialement prévu pour les émissions en langue anglaise ?

4. Le quatrième point est en fait le premier, celui par lequel devrait commencer toute action efficace, tant il est vrai que le réalisme ne consiste pas à nous contenter d'un troisième ou quatrième strapontin dans l'enseignement des langues étrangères en Europe.

Face au même danger mondial – ni plus ni moins que la marginalisation des langues et des cultures non anglophones –, il s'agit d'abord, entre partenaires privilégiés, de se connaître et de se comprendre pour coopérer. Avant tout, il faut attribuer au français dans les écoles allemandes, à l'allemand dans les écoles françaises la première place jadis occupée par le latin, ce qui ne coûtera pas davantage à l'élève, au contraire, que d'aborder la prose de Cicéron. Évoquons enfin un argument que Jacques Dhaussy n'aurait pas eu le loisir de développer.

Loin d'être un combat à contre-temps, une action concertée des francophones et des germanophones valorisera, dans un jeu « gagnant-gagnant », les chances de chacune des deux langues : ces deux langues-clés de recherche scientifique et de réalisations techniques, tout autant que de littérature et de musique, sont à même de rouvrir les portes oubliées d'une confiance en soi et d'une capacité de redressement intellectuel et spirituel.

S'opposant à tout hégémonisme, notre effort commun garantira l'avenir des autres langues et la permanence de la diversité culturelle en Europe.

Il est urgent d'agir. D'agir ensemble.

Philippe LALANNE-BERDOUICQ

L'Académie gardienne de la langue

Les emplois recommandés ou déconseillés*

OUI (la liaison et l'élision ne se font pas devant ce mot) adv. XIV^e siècle. Issu de l'ancien français *oil*, de même sens.

Exprime l'acquiescement à une question, à un ordre, aux propos d'un interlocuteur.

1. Dans le discours direct, pour répondre par l'affirmative à une question exprimée ou sous-entendue. *Oui* peut former une phrase ou figurer en tête de phrase. « *Le sait-il ? – Oui.* » « *Sont-ils là ? – Oui, ils sont arrivés à trois heures.* » (Pour répondre affirmativement à une question posée à la forme négative, on utilise ordinairement l'adverbe *si* : « *Ne le connaissez-vous pas ? – Si.* »)

S'emploie également de manière elliptique, dans des propositions subordonnées qui suivent un verbe déclaratif. *Il dit, il prétend, il croit que oui.* [...]

Pour souligner son propos, donner plus d'énergie à sa réponse, *oui* peut être redoublé, ou renforcé d'un autre adverbe ou d'une locution. [...] *Oui, oui, je comprends. Oui, vraiment.* [...]

Spécialt. *Eh bien, oui*, s'emploie après un temps de réflexion ou d'hésitation, lorsqu'on admet quelque chose à regret, ou pour faire un aveu difficile. *Oui et non*, en partie seulement, incomplètement. « *C'est bien ce qu'il voulait ? – Oui et non.* »

Expr. *Dire oui à quelque chose*, l'approuver, y consentir. *Ne dire ni oui ni non*, ne pas se prononcer sur un sujet. *Il faut répondre par oui ou par non*, se prononcer clairement.

On doit éviter de remplacer *oui* par d'autres adverbes, tels *absolument, tout à fait, etc.*

2. Emplois stylistiques. Lorsque *oui* ne fait pas suite à une question, à un ordre, il peut s'employer avec une valeur emphatique, oratoire, en diverses positions dans la phrase. *Oui, je veux que tout le monde le sache.* [...]

Oui, oui, itération exprimant la réserve ou l'ironie. *C'est un homme intègre, oui, oui... Oui ou non* peut marquer l'hésitation, le doute. *Dois-je, oui ou non, y aller ?* [...]

Dans des tours interrogatifs, *oui* marque l'étonnement, l'incrédulité. [...] « *Il s'est marié. – Ah, oui ?* » Fam. Pour appuyer une question ou un ordre, soit parce qu'on recherche l'approbation, soit pour marquer divers sentiments, notamment l'impatience, la colère. *J'ai raison, oui ?* [...]

On emploie dans le même sens *oui ou non*. *Vas-tu, oui ou non, te décider à obéir ?*

3. Employé comme substantif invariable. *Le oui et le non. La proportion des oui et des non d'un référendum.* [...]

Expr. *Pour un oui ou pour un non*, sans motif sérieux, à tout propos. [...] *Oui mais*, formule entrée dans le vocabulaire politique pour parler d'une adhésion critique.

OVERDOSE (*er* se prononce *eur*) n. f. XX^e siècle. Mot anglais composé de *over*, « sur, au-dessus ; en plus, en excès », et *dose*, emprunté du français *dose*.

Prise en quantité excessive d'un stupéfiant ou d'une substance psychotrope qui provoque des troubles si graves qu'ils peuvent conduire à la mort.

On préférera à cet anglicisme le mot *surdose*.

* Extraits des fascicules ONGLIER à OUVRIER (26 décembre 2005) et OUVROIR à PARFONDRE (28 avril 2006) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie, et sur l'internet : <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>

Mots en péril

FESSER v.

1. Frapper sur les fesses avec des verges ou avec la main pour châtier.

« *Messieurs les sots, je dois, en bon chrétien,
Vous fesser tous, car c'est pour votre bien.* » (Voltaire.)

2. Se faire fesser, s'exposer aux choses les plus humiliantes.

« *Je sais que pour un sol, d'une ardeur héroïque,
Vous vous feriez fesser sur la place publique.* » (Regnard.)

3. Faire quelque chose à la hâte, comme le petit garçon qu'on fouette.

« *Elle fesse son vin de Champagne à merveille, et sur la fin du repas, elle devient fort tendre.* » (Regnard.)

D'après Alain Rey, « *ce verbe ne vient pas, malgré les apparences, de fesse. C'est un dérivé de l'ancien français faisse, "bande, lien", du latin fascia, de même sens.* »

Notons aussi, de même famille, le latin *fascis*, « faisceau, assemblage de choses allongées ».

Le verbe signifiait d'abord (1489) « battre avec des verges » ; le rapprochement avec *fesse* a abouti au sens moderne.

FINOTERIE n. f. Petite finesse, petite ruse.

« *Azolin avait remarqué, dans ses Mémoires [d'Innocent], de certaines finoteries qui n'avaient pas de rapport à la candeur dont il faisait profession.* » (Retz.)

Dérivé de *finot*, synonyme inusité de *finaud*.

FLORES (FAIRE) Locution verbale, venant peut-être du provençal *faire flori*, « être florissant » ; *flori* est tiré du latin *floridus*, « fleuri ». *Faire flores* a signifié « faire une dépense exceptionnelle » et a, aujourd'hui, le sens d'« obtenir du succès, de la réputation ».

« *Nous avons fait flores pour la naissance de Monsieur le Dauphin ; et nos feux de joie ont été tels que six maisons de cette ville [Saint-Quentin] en ont brûlé.* »

(Richelieu.)

FORFAIRE v. Manquer gravement à son devoir, à son honneur.

« *Je lui passerais mon épée au travers du corps, à elle et au galant, si elle avait forfait à son honneur.* » (Molière.)

Le verbe est tiré du latin *foris facere*, « faire hors, agir en dehors de ce qui est permis ».

FORLIGNER v. intr. S'écarter de la vertu de ses ancêtres.

« *Jour de Dieu ! Je l'étranglerais de mes propres mains, s'il fallait qu'elle forlignât de l'honnêteté de sa mère !* » (Molière.)

De *fors*, « hors » et *ligne*, aller hors de la ligne.

FORLIGNEMENT n. m. Action de forligner.

« *Je ne sache en ma race aucun forlignement.* » (Th. Corneille.)

Jean TRIBOUILLARD

Acceptions et mots nouveaux*

ACTION DE GROUPE¹ (pour *class action*) : Voie ouverte dans certains pays par la procédure civile, permettant à un ou plusieurs requérants d'exercer une action en justice pour le compte d'une catégorie de personnes sans en avoir nécessairement reçu le mandat au préalable.

1. Ce seul terme, appartenant au « Vocabulaire du droit », a été publié au *Journal officiel* du 13 mai 2006.

POSTE À POSTE, loc.inv., synonyme : **PAIR À PAIR**, loc.inv. (pour *peer-to-peer* [P2P, P-to-P]) : Se dit du mode d'utilisation d'un réseau dans lequel chaque utilisateur est en mesure de mettre certaines ressources de son ordinateur à la disposition des autres.

Note : Chaque ordinateur peut faire office de serveur.

* * * * *

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE. Abréviation : **ADC** (pour *hill holder, hill start assist* [HSA], *hill start assistance* [HSA]) : Système d'aide automatique à la manœuvre d'un véhicule automobile sur un terrain en pente.

AVERTISSEUR DE SORTIE INVOLONTAIRE DE VOIE. Forme abrégée : **AVERTISSEUR DE SORTIE DE VOIE** (pour *lane guard system* [LGS], *lane keeping system* [LKS]) : Dispositif de sécurité qui informe le conducteur du franchissement de la ligne de délimitation de voie s'il n'a pas fait usage des clignotants.

SYSTÈME DE DIAGNOSTIC EMBARQUÉ. Forme abrégée : **DIAGNOSTIC EMBARQUÉ** (pour *OBD system, on-board diagnostic system*) : Dispositif de bord qui surveille et enregistre les paramètres de fonctionnement du véhicule, et qui, en cas d'anomalie ou d'incident, donne l'alerte.

SYSTÈME DE MISE EN VEILLE. Forme abrégée : **MISE EN VEILLE** : Système de commande qui arrête le moteur thermique lorsque le véhicule est immobile au point mort et provoque son redémarrage à la première sollicitation du conducteur.

Note : **1.** Ce système a pour avantages de réduire la consommation et les émissions du moteur, et d'améliorer le confort acoustique du véhicule.

2. « Stop and Go » et « Stop and Start », qui sont des noms déposés, ne doivent pas être employés.

* Extraits de « Vocabulaire de l'informatique » et « Vocabulaire de l'automobile » adoptés par la Commission générale de terminologie et publiés au *Journal officiel*, respectivement le 13 mai 2006 et le 2 juin 2006, consultables sur CRITER, base de données terminologiques de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France : www.culture.gouv.fr/culture/dglf/

Pas de discorde sur le *discord*

M'étant étonnée auprès de mon ami Jean-Claude Guillebaud, grand essayiste et journaliste s'il en fut, de son emploi, et à deux reprises, du mot *discord* dans un récent éditorial¹, emploi que j'attribuais, non sans quelque railleuse amertume, à l'anglomanie qui sévit aujourd'hui (et dont, jusqu'alors, il m'avait semblé heureusement dépourvu), je fus comblée d'apprendre ceci : le *discord* est la traduction, bien française, du *discordium malum* de saint Augustin, par lequel ce père de l'Église désigne la séparation entre la volonté et la

sexualité, le fait que cette énergie échappe à notre volonté.

Au sens de « désaccord, différend, mésintelligence », *discord* apparu au XIV^e siècle est couramment utilisé par la suite (« *Et l'amitié passant sur de petits discords...* » *Le Misanthrope*) et subsiste jusqu'au premier quart du XX^e. On parle aussi de *piano discord* (désaccordé), ou d'*esprit discord* (inconséquent).

Ouf, l'honneur du (bon) français est sauf !

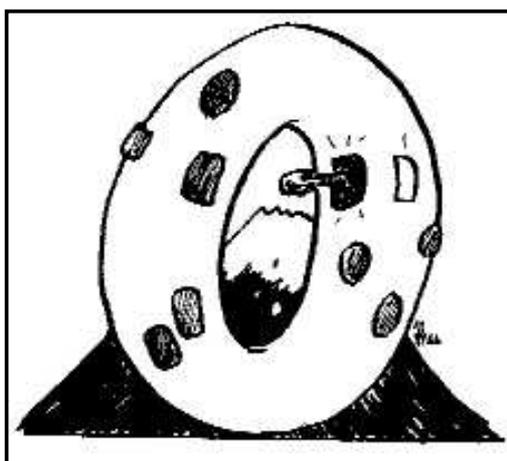
Nicole VALLÉE

1. *Le Nouvel Observateur*, numéro 2152.

Vulcanologie, volcanologie

Haron Tazieff avait soin de reprendre les interlocuteurs qui le qualifiaient de *vulcanologue* : « *Je ne suis pas vulcanologue, mais **volcanologue**.* ».

Les dictionnaires d'usage, toujours prompts à entériner les barbarismes et impropriétés à la mode sous prétexte de « suivre l'évolution de la langue », s'accrochent ici obstinément à un archaïsme, et donnent encore ces deux mots comme synonymes. S'ils le furent jadis, l'Académie des sciences recommande depuis 1962



d'utiliser uniquement la syllabe initiale *vol-* pour ce qui a trait aux volcans, et l'Académie française l'a suivie en 1967, ajoutant qu'on doit appliquer *vul-* à tout ce qui se rapporte à la **vulcanisation**. Ainsi, un **volcanologue**

est un homme de science qui étudie les phénomènes **volcaniques**, et le **vulcanologue** un spécialiste des procédés industriels de traitement du caoutchouc.

Jacques PÉPIN

Plusieurs cordes à notre arc

En visitant la Corderie de Rochefort (Charente-Maritime), construite sous l'autorité de Louis XIV et de Colbert, on recueille une partie du vocabulaire technique des cordiers.

Le principe de la fabrication des cordes est fondé sur l'existence, à la surface des fibres cellulosiques du chanvre, de



petites protubérances, des dents qui, au cours de la torsion des brins, provoquent un accrochage d'autant meilleur que la force de torsion est plus élevée. Lorsque plusieurs brins sont ainsi associés en torons, une nouvelle torsion hélicoïdale accroît la solidité du montage et en poursuivant celui-ci, on obtient des cordages de diamètre de plus en plus grand et donc de résistance plus élevée, mais évidemment de plus en plus lourds et pénibles à manipuler – c'est le cas des **câbles** et **aussières** de la marine (cf. *DLF*, n° 210, p. 23). L'efficacité est d'ailleurs accrue par le fait que les brins sont associés par des torsions successivement « dextrovolubiles » et « sinistrovolubiles », ce qui rééquilibre les forces accumulées dans les torons.

Caret. Dévidoir à l'usage des cordiers.

Fil de caret. Espèce de gros fil formé de fibres de chanvre.

Toron (1677, du wallon, *toîr*). Réunion de fils de caret tordus ensemble. Richelet écrit *toron* ou *touron*. Faut-il voir dans toron, câble, le toron, mou lure ?

Corde (du latin *chorda*, proprement « boyau », puis « corde de boyau », puis « corde » en général). Plusieurs sens marquent ce mot important. C'est d'abord un **tortis** fait de matière textile, particulièrement de chanvre, en Europe. Dans d'autres régions existent également des plantes à tiges riches en fibres restant cellulosiques, donc non lignifiées et souples (jute, sisal...).

On dispose de nombreuses expressions telles que *corde d'un puits*, *d'une cloche* ; *tirer sur la même corde*, pour « agir de concert ».

Une **corde à nœuds** est une grosse corde garnie de nœuds à intervalles réguliers, permettant au grimpeur de s'élever, pieds serrés, en s'appuyant sur eux.

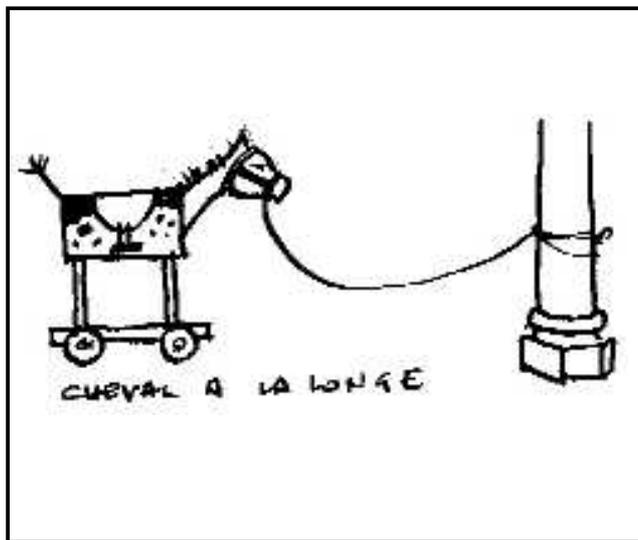
Une corde peut servir de rampe dans un escalier, donc « Tenez bien la corde ! Ne lâchez pas la corde ! »

Les enfants jouent avec une **corde à sauter**.

Dans la marine d'autrefois, on disait *Naviguer à mâts et à cordes* pour « naviguer vent arrière avec toutes les voiles serrées ». Et l'on parlait de **corde de défense**, pour un paquet de grosses cordes destiné à rompre le choc ou empêcher les avaries.



Dans le vocabulaire du cheval, on appelle **corde** une grande **longe** que l'on tient à l'entour du pilier, où le cheval est



attaché, pour le faire manœuvrer. **Faire donner un cheval dans les cordes**, c'est le dresser à sauter. Dans les hippodromes, une corde servait à limiter le champ dans lequel couraient les chevaux, ce qui a conduit à l'expression actuelle du **virage à la corde**, que connaissent bien les coureurs de formule 1. **Tenir la corde** se disait de l'écuyer qui, dans une course de chevaux, était le plus près de la corde.

Le langage figuré ne manque pas d'exploiter ce terme : **Cette affaire a passé à fleur de corde**, pour « il s'en est fallu de peu qu'elle n'échouât ». **Friser la corde**, c'est courir un grand danger, être au moment de se ruiner, de faire quelque mauvaise affaire. Inversement **tenir la corde** se dit d'une personne qui a une avance ou un avantage sur les autres.

Dans le sport, on connaît bien les **cordes du ring de boxe** et les funambules ou **danseurs de corde** sont un des grands attrait du cirque.

Être sur une corde raide, c'est être engagé dans quelque chose de

hasardeux. Bien entendu, la corde joue un rôle important dans le fonctionnement des arcs et des arbalètes pour lancer des flèches – d'où les expressions **avoir deux cordes, plusieurs cordes à son arc, plus d'une corde à son arc...**, pour « disposer de plusieurs ressources ». Il s'agit aussi d'un terme de géométrie : **la corde d'un arc**, « ligne droite qui joint les deux extrémités de cet arc ».

Corde est encore un terme de relieur pour désigner des ficelles dont on se sert pour les nervures des livres à relier.

Une **corde à feu** est une mèche servant à mettre le feu aux artifices. Utilisée pour provoquer la mort, étrangler ou pendre, **corde** est lourd de menaces : mort par strangulation ; supplice de la potence. **Filer sa corde** se disait d'actes conduisant à la potence, à la ruine. **Il a frisé la corde**, se dit d'un homme qui a échappé à grand-peine à la potence, à une condamnation capitale – cette locution provenait d'une confusion avec **friser la corde** du jeu de paume. **Se racheter de la corde** signifie « corrompre le juge de manière à échapper à une juste condamnation ».

Justice est sans miséricorde à l'égard d'un petit larron ; / Mais au gros elle fait pardon, / Quand il se peut racheter de la corde (fragment d'un pamphlet rapporté par Richelet).

« *Quoi ! dit-il, sans mourir je perdrai cette somme ! / Je ne me pendrai pas ! Et vraiment si ferai, / Ou de corde je manquerai.* » La Fontaine, *Fables IX*, 16.

« *Édouard III exigea que six bourgeois vinssent lui demander pardon la corde au cou* », rappelle Voltaire (*Mœurs*, 75). **Avoir de la corde de pendu dans sa poche** se dit de celui qui gagne toujours,

qui a constamment du bonheur, locution tirée d'une vieille et absurde superstition qui attribue à la corde de pendu des vertus magiques.

Un homme de sac et de corde est un vrai scélérat, un homme capable de tout, ainsi dit parce que les scélérats étaient pendus avec la corde ou noyés dans un sac.

Terme de tisserand, *corde* signifie « fil dont est tissée une étoffe ». *Un habit usé jusqu'à la corde*.

En musique, jadis partie de boyau de mouton préparée pour être montée sur certains instruments à corde ; c'est maintenant un fil de matière plastique, dérivée du nylon, ou de métal, monté sur certains instruments (harpe, piano).



Flatter la corde, c'est la toucher légèrement. **Double corde** se dit d'une manière de jouer du violon ou du violoncelle, en touchant deux cordes à la fois et en faisant ainsi deux parties différentes. La **grosse corde** donne le sol argenté du violon, le sol et l'ut argentés du violoncelle. Dans ce registre, ce sont encore des expressions musicales pour

des notes de la gamme : *la voix de ce chanteur est belle dans les cordes élevées*. Et l'on dit que, dans l'accord de septième, *sol si ré fa*, *sol* tout seul est la **corde fondamentale**.

Au figuré, **toucher la grosse corde**, c'est parler de ce qu'il y a de principal dans une affaire, tandis que **toucher la corde sensible**, c'est émouvoir quelqu'un. « *En causant, je touchai sa corde favorite, l'érudition* » (Diderot. *Satire sur les caractères*).

Le langage de l'anatomie parle de **cordes vocales** pour les ligaments inférieurs de la glotte, la **corde du tympan** est un rameau du nerf facial qui s'introduit dans la caisse du tympan.

En revenant à l'orthographe ancienne dérivée du grec *chordê*, *chorde* est utilisée en embryologie pour l'organe promis à construire le rachis définitif.

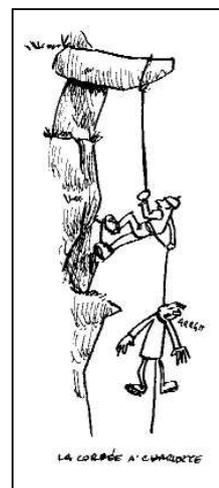
À la campagne, **une corde** est une mesure de bois à brûler.

En français, on dit qu'*il pleut des cordes* tandis qu'en anglais on parle de *cats and dogs* (« des chats et des chiens »). Le proverbe est bien connu : *ne point parler de corde dans la maison d'un pendu*,

« éviter, en compagnie, une chose capable de blesser ».

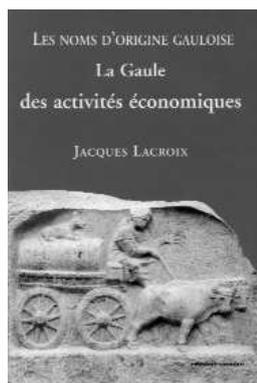
Enfin, on pense encore à **cordée**, terme illustré par les exploits des montagnards.

Le vocabulaire alpin nous attend !



Pierre DELAVEAU

Notre béret



Nous remercions vivement Jacques Lacroix de nous avoir autorisés à reproduire ces lignes extraites de son ouvrage Les Noms d'origine gauloise. La Gaule des activités économiques (Éditions Errance, 2005, 288 p., 39 €).

Avec son accord, nous avons supprimé les références incluses dans le corps du texte, sachant que tous les lecteurs curieux les chercheraient dans les pages 171 et 172.

Le nom d'un autre manteau court qui était porté en Gaule : le *birrus* (variantes *birros* et *birrum*), est cité dans différents écrits et gloses des premiers siècles de notre ère. Nous le rencontrons (sous l'orthographe *byrrhus*) dans la liste des vêtements établie par l'Édit de Dioclétien, texte publié en 301, fixant les prix plafonds des produits de vente. Ce vêtement gaulois avait donc été adopté par le monde romain ; il sera « *en usage dans toutes les classes de la société sous les derniers empereurs* » (*Trésor de la langue française*). Curieusement, il va faire naître notre français **BÉRET**¹ ; voyons comment et pourquoi.



Le *birrus* devait être à l'origine un type de manteau assez voisin de celui étudié précédemment puisqu'un commentateur de Juvénal, au IV^e siècle, définit le *Santonicus cucullus* (« **CUCULLE de SAINTONGE** ») comme une sorte de *birrus* ; information qui est confirmée par une glose ancienne : *byrrus* = « *cuculla brevis* ». Ce vêtement, selon le texte de l'Édit de Dioclétien, était fabriqué plus

spécialement chez les Nerviens, installés dans la région de la Flandre, qui deviendra au Moyen Âge spécialiste des textiles de laine. Autant que les indications parcellaires permettent de le comprendre, il s'agissait d'une capote en laine à capuchon, à la forme assez enveloppante mais plutôt rigide et de faible longueur. *Birrus* a toutes chances de remonter à un celtique **birro*, « court » ; on comparera avec le vieil-irlandais *berr*, le cornique *ber*, le vieux-gallois *birr* et gallois *byr*, le breton *berr*, qui ont tous le sens de « court ».

Un dérivé de *birrus*, **birretum*, « petit *birrum* », va donner naissance à l'ancien provençal *ber(r)et*, « bonnet » (attesté à la fin du XIV^e siècle) ; le terme s'est propagé de là dans le béarnais **BERRET**, désignant un couvre-chef de laine. Ainsi est né notre français **BÉRET**, qui a d'abord été écrit avec deux R (il faut attendre 1835 pour trouver la forme *béret*). Comme la **CAGOULE**, on remarque que le **BÉRET**, issu du nom d'un ancien manteau à capuchon, s'est réduit à la

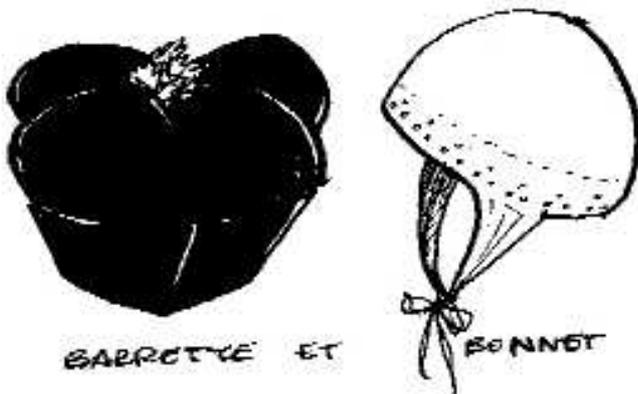
taille d'une simple coiffe : c'est que le sens a privilégié la partie supérieure du vêtement, parfois amovible sans doute (comme le *cucullus*), et qui en faisait l'originalité.

**Birretum* avait engendré l'ancien provençal *berret* ; celui-ci a fait naître à son tour l'italien *ber(r)etta*. Exporté hors des frontières de la Gaule, le mot nous est revenu dans le français *barrette* (« petit bonnet plat » en 1366, mais

« cape à capuchon » encore jusqu'au XVI^e siècle). Dans *L'Avare* de Molière, Harpagon réplique au valet La Flèche, impertinent : « *Je pourrais bien parler à ta barrette* », comprenons : faire tomber ta coiffe en te donnant un soufflet.

Des anthroponymes gaulois avaient été formés à partir du mot *birrus* : *Birrus*, *Birrius*, *Birro*, *Birrono*, peut-être appliqués à des hommes portant ce type de manteau. On retrouve semblablement dans les dérivés issus de *ber(r)et* des noms français de famille comme **BERAT**, **BERRAT**, **BÉRET**, **BERRET**, **BERREST**, **BERRETTE**, surnoms de porteurs de capuches et autres coiffes, ou peut-être bonnetiers.

Jacques LACROIX



1. Les mots en majuscules correspondent à des noms d'origine gauloise et/ou issus du celtique antique.

Wassingue

Ce mot importé du néerlandais a cours en Belgique francophone et dans le nord de la France (ce qui s'explique aisément, cette région française étant située en territoire flamand) ; ladite wassingue n'est autre qu'une serpillière ou toile à laver. La prononciation courante est *ouassingue*, mais le *TLF* (*Trésor de la langue française*) indique aussi *vassingue*. On le rencontre également dans l'est de notre pays, à cause de son origine germanique : de l'allemand *waschen*, « laver ».

Il est utilisé par l'écrivain français Michel Butor, prix Renaudot 1957, cité par Robert : « *Des "haillons de ciel qui s'effiloçaient comme de vieilles wassingues."* » En Suisse romande, *wassingue* cède la place à *panosse*.

Jean-Marie DUBOIS de MONTREYNAUD

C h a t

Un mot apparu dans le vocabulaire français en 1175, mais dont l'étymologie est controversée. Auparavant on nommait le félin *cattus*, comme le faisaient les Romains, qui avaient rapporté et le nom et l'animal de Syrie, où les Grecs l'avaient introduit mille ans plus tôt, après l'avoir découvert en Nubie sous le nom de *kadis*.

Notons qu'aussi bien Aristote qu'Hérodote le nommaient curieusement *ailouros*, « qui agite la queue », d'où nous avons tiré le nom de la

phobie des chats (ailourophobie). Alors que les Athéniens du ^{xx}^e siècle l'appellent *gatos*.

Cette dernière racine a fait florès. À preuve l'anglais *cat*, le scandinave *katt*, le polonais *kot*, l'italien *gatto*, l'espagnol et le portugais *gato*, l'allemand *Katze*, le russe *kwochka*, et même l'arabe *kit*, le zoulou *ikati*, le turc *kédi*, le malais *kuchin* et l'hébreu *katoul*. En Égypte, j'ai souvent entendu le mot *miaou*, probablement onomatopéique, en Chine *mao* et à Budapest *macska*. À Tizi-Ouzou, un ami berbère m'avait, lors de mon service militaire, fait cadeau d'un *amouche* et notre voisin gitan se plaint souvent de notre *matchico*.

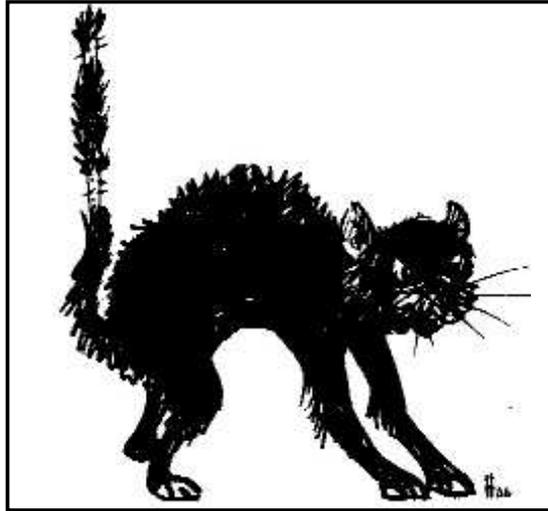
Qui m'expliquera pourquoi les Basques appellent le chat *katu*, alors que ce peuple vivait en Europe occidentale dix mille ans avant l'arrivée du premier matou, et

pourquoi les Roumains l'appellent *pisica* ?

Au Japon, j'ai entendu *neko* et à Séoul *koyangi*.

Si l'allemand use comme nous de la même racine pour le verbe *chatouiller* à

savoir *kitselfn*, nous employons *chattemite* pour désigner une personne qui, à l'instar d'un chat, peut sembler parfois hypocritement douceuse pour obtenir ce qu'elle veut, ou *chatoyer*, eu égard aux diverses nuances que revêt l'œil d'un minet,



surtout dans l'obscurité.

Notons qu'en anglais *cat* est a priori du genre féminin (le mâle s'appelle *tomcat*), de même que l'allemand *die Katze* et le russe *kwochka*. Il est probable que cette féminisation vient de la chatte, plus sédentaire que le mâle à cause de ses petits. Donc plus stable et rencontrée plus souvent. C'est, je pense, la même raison qui a poussé les Latins à d'abord appeler *feles*, substantif féminin, le chat sauvage qu'ils rencontraient, non pas le mâle toujours en chasse, mais la femelle en train d'allaiter ses chatons, avec bonheur comme toute mère, d'où le dérivé *félicité* et le surnom *Félix* (le chat).

Il faut savoir que la racine *fel* a le sens de « téter », racine prolifique s'il en est. N'est-ce pas le mot juste, qui nous a donné *femme*, *féminin*, *fœtus*, *fil*, *filleul*,

fécond, foin, fenouil, fellation et *féliciter* en français ?

La racine originale se trouve dans le grec *thêlê* (prononcez donc ce thêta comme un *f*) qui signifie « sein ».

Quant au « chat » des internautes, mot anglais que nos cousins québécois traduisent par « clavardage » ou « jasette », il est le diminutif de *chatter*,

utilisé outre-Manche depuis le xv^e siècle. La racine est une onomatopée du gazouillis des moineaux, suffixée d'une désinence fréquentative. La racine se retrouve dans le néerlandais *kwetteren*, l'écossais *quhitter* et le suédois *quittra*.

Bernie de TOURS

Un break ou une pause ?

Ces deux termes sont employés couramment de nos jours en français. Sont-ils synonymes ? Conviennent-ils tous les deux à la langue française ?

Considérons d'abord leur origine et ensuite l'emploi qu'en font nos voisins, les Britanniques :

- *Break* est un terme germanique, cf. l'allemand *brechen*, « casser » ;
- *Pause* nous vient du latin *pausa*, de même sens.

Comme le français fait partie des langues latines, l'adoption de *pause* semble plus indiquée pour le moment de détente dont on a besoin lorsqu'on entreprend un travail suivi.

L'anglais étant une langue bâtarde, il existe souvent deux termes qui signifient à peu près la même chose, l'un d'origine germanique, l'autre d'origine romane. Parfois les termes sont synonymes, parfois il existe entre eux une petite nuance.

A pause est un petit moment de détente avant de reprendre en général la même activité.

A break indique une « cassure ». On arrête une première activité pour en entreprendre une autre. Il s'ensuit qu'un *break* dure plus longtemps qu'une *pause* et permet de se changer les idées.



Ces termes conviennent-ils à la langue française ? La *pause* sans hésitation, mais le mot « *break* » pourrait être remplacé par *arrêt*, *entracte*, *interlude*, *interruption*, *récréation*, *suspension*...

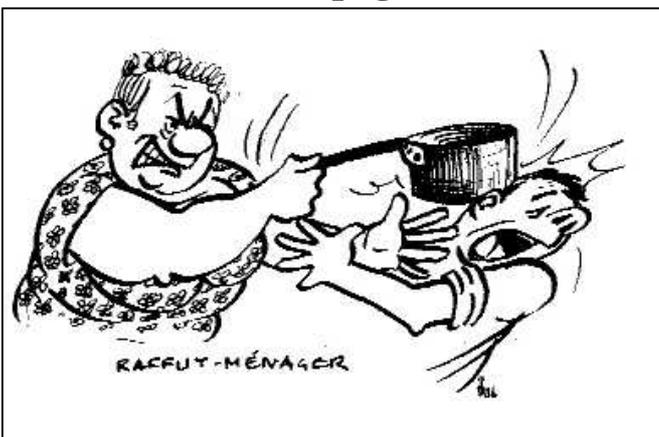
Janet RAFFAILLAC

Beaucoup de bruit pour rien ?

Au commencement, d'après la Genèse, le monde était « informe et vide », autrement dit silencieux. Cela se dit *tohu wabohu* en hébreu. Rabelais en fit les « isles de Tohu et Bohu » (Quart livre, 17). Le géant Bringuenarilles y vivait, qui, privé de moulins à vent, sa nourriture habituelle, se mit à manger poêles, marmites, chaudrons, etc. Il mourut étranglé par une motte de beurre frais sortant de la gueule d'un four chaud. Bref, tout cela explique bien que **tohu-bohu**, après avoir signifié « chaos primitif » puis « désordre », ait pris ensuite le sens de « bruyant tumulte ». Une descente de poêles et marmites dans l'estomac de Bringuenarilles ne peut qu'évoquer un **charivari**, d'étymologie discutée, peut-être du grec *karêbaria* par le latin *caribaria*, « mal de tête ». Ce grand bruit collectif était produit jadis par des gens qui réprouvaient, par exemple, l'union d'un veuf et d'une veuve et venaient sous leurs fenêtres faire un **raffut** de tous les diables (de *raffuter*, « réparer » donc faire du bruit) en criant et frappant sur des casseroles : en somme, un beau **tapage** (formé sur une

base onomatopéique évoquant l'idée d'un coup : *tapp-*) et beaucoup de **vacarme**, du moyen néerlandais *wach arme*, « hélas ! pauvre (de moi) », réflexion que devaient se faire le veuf et la veuve ou toute autre personne victime de ces manifestations collectives. En tout cas, tout cela était une belle **cacophonie**, ensemble de bruits discordants, du grec *kakophonia*, lui-même composé de *kakos*, « mauvais » et *phonê*, « son », responsable d'un grand **tintamarre**, mot dont le premier élément vient de *tinter* (origine onomatopéique) et le second d'on ne sait où.

Les femmes ne manquaient sans doute pas de commenter l'évènement. Assemblées, les soirs d'hiver, autour d'une *potine*, mot dialectal normand désignant une chaufferette en terre cuite, elles en profitaient sans doute pour répandre d'une langue aiguë **ragots** et **cancans**, autrement dit potins... Bien entendu, du **potin**, elles en faisaient aussi comme oiselles en volière, telle est du moins la réputation que les hommes leur donnaient en Normandie. Ce **brouhaha** (onomatopée), ces **rumeurs** (du latin *rumor*, « bruit vague »), s'élevaient, grossissaient, s'enflaient alors jusqu'au scandale. C'était un tel **ramdam** (de *ramadan* pour cause de vie nocturne plus ou moins bruyante), un tel **boucan** (nom ancien d'un lieu de perdition, de *boucaner*, « imiter le bouc », animal réputé pour sa tendance à la lubricité), un tel **barouf** (de *baroufa*, « dispute »,



mot de sabir algérien), un tel **tumulte** enfin qu'on ne s'entendait plus. À la longue, c'était insupportable, vraiment trop de **foin**, trop de **pétard**, trop de **chahut**, trop de **chambard**, trop de **bousin**, de l'anglais *to booze*, « s'enivrer », d'où le

sens ancien de ce mot « cabaret mal famé » puis le sens moderne « grand bruit tumultueux » !

Bernard MOREAU-LASTÈRE

Délégation de Bordeaux

Voisinage dangereux

Il est amusant de s'intéresser à des couples de mots dans lesquels l'inversion de certaines lettres provoque la confusion sur laquelle bien des gens, à commencer par nos présentateurs de radio ou de télévision, ne manquent pas de trébucher. (Ce ne sont pas des palindromes, lesquels se lisent identiquement dans les deux sens.)

Ils concernent souvent un même sujet.

• L'argent : **numéraire** et **rémunérer**.

Le numéraire, c'est l'argent en espèces. Mais lorsque vous touchez votre salaire, c'est une rémunération.

• La protection d'un animal : **carapace** et **caparaçon**.

La coquille qui protège une tortue est une carapace, mais l'armure d'ornement portée par les chevaux lors des tournois est un caparaçon.

• Les autochtones australiens : **aborigène** et **arboricole**.

Encore deux mots dont la similitude et l'inversion de lettres prêtent à confusion. Combien de gens parlent d'« arborigènes » d'Australie parce qu'ils pensent que ces êtres vivent dans les arbres. Il n'en est rien. Le mot vient du latin *ab origo*, qui signifie « d'origine », comme *indigène* ou *autochtone*.

Par contre, *arboricole* veut dire « qui vit sur les arbres ».



Mais certains n'ont aucun lien.

- **Aéroport et aréopage.**

Dans aéroport, il y a le mot *air* (aérien), tandis que l'aréopage est un tribunal grec, qui, par extension, est devenu une réunion d'élites.

- **Percepteur et précepteur.**

Bien que le précepteur soit chargé de l'éducation des enfants par des préceptes qui sont des commandements, et que le percepteur puisse vous envoyer un commandement à payer, les deux mots n'ont aucun rapport entre eux.

Et, surtout, ne confondons pas **allumettes** avec **amulettes**, ça ne fait pas du tout le même effet.

Jean-Claude TAFOUREAU

Pire ou pis ?

L'adjectif a des degrés pour exprimer la qualité du nom qu'il qualifie. Au comparatif, l'adjectif est précédé de **plus** et suivi de **que** : *mon fils est plus grand que ma fille*. Au superlatif, l'adjectif est précédé de **plus**, accompagné de l'article défini et suivi de la préposition **de** : *mon fils est le plus grand de la classe*. Quelques rares adjectifs ont un comparatif venu directement du latin, appelé « *synthétique* » car il est formé sans *plus* : **bon**, **mauvais**, **petit** ont respective-



ment pour comparatif : **meilleur**, **pire**, **moindre**. Le superlatif est donc : **le meilleur**, **le pire**, **le moindre**. Beaucoup d'adverbes ont aussi cette possibilité : *ma fille est plus souvent malade que mon fils ; c'est son fils qui est le plus souvent malade*. Quelques rares adverbes ont aussi un comparatif synthétique, venu directement du latin : **beaucoup**, **bien**, **mal**, **peu** ont respectivement pour comparatif : **plus**, **mieux**, **pis**, **moins**. Le superlatif est donc : **le plus**, **le mieux**, **le pis**, **le moins**.

Pire et **le pire** sont des adjectifs, au comparatif et au superlatif, et doivent être employés comme tels ; leurs antonymes sont **meilleur** et **le meilleur** et non *mieux* et *le mieux*.

Ils sont employés au sens abstrait ou moral, alors qu'au sens concret on conserve le comparatif **plus mauvais** et le superlatif **le plus mauvais**. On dira ainsi : *le remède est pire que le mal* (sens figuré) ; *il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre* (sens figuré) ; *sa vue est plus mauvaise que la mienne* ; *c'est la pire canaille qui soit* ; *sa pire crainte était de rester* ; *son matériel est le plus mauvais que je connaisse*. Parfois, on met le comparatif en rapport avec une formule neutre, pronom ou proposition ; il entre alors en concurrence avec **pis**, utilisé lui-même comme adjectif (comme on verra plus loin). Cet emploi d'un adjectif à un genre neutre est contesté par les grammairiens ; *cela est pire (ou pis) que le suicide*. Quant au superlatif, il peut être employé comme substantif masculin singulier avec le sens de « ce qu'il y a de plus mauvais ». Cet emploi est aussi contesté par les grammairiens : *le pire reste à venir* ; *la politique du pire* ; *pour le meilleur et pour le pire*.



ré) ; *sa vue est plus mauvaise que la mienne* ; *c'est la pire canaille qui soit* ; *sa pire crainte était de*

rester ; *son matériel est le plus mauvais que je connaisse*. Parfois, on met le comparatif en rapport avec une formule neutre, pronom ou proposition ; il entre alors en concurrence avec **pis**, utilisé lui-même comme adjectif (comme on verra plus loin). Cet emploi d'un adjectif à un genre neutre est contesté par les grammairiens ; *cela est pire (ou pis) que le suicide*. Quant au superlatif, il peut être employé comme substantif masculin singulier avec le sens de « ce qu'il y a de plus mauvais ». Cet emploi est aussi contesté par les grammairiens : *le pire reste à venir* ; *la politique du pire* ; *pour le meilleur et pour le pire*.

Pis et **le pis** sont des adverbes, au

comparatif et au superlatif, et doivent être employés comme tels ; leurs antonymes sont **mieux** et **le mieux** et non *meilleur* et *le meilleur*. Ils sont employés au sens abstrait ou moral, alors qu'au sens concret on conserve le comparatif **plus mal** et le superlatif **le plus mal**. On dira ainsi : *trahir est pis que mentir* ; *cela va de mal en pis* ; *il parle plus mal que moi* ; *ce malade est celui qui va le plus mal*. On a vu que le comparatif **pis** pouvait être employé comme adjectif à la place de l'adjectif **pire**, dans les formules neutres : *quelque chose de pis venait de se produire*. Quant au superlatif, il n'est pas employé comme adverbe mais seulement comme substantif masculin singulier avec ou sans article, avec le sens de « chose la plus mauvaise » ; avec l'article, il devrait remplacer **le pire**, contesté comme dit plus haut. On dira ainsi : *par crainte du pis* ; *il a fait pis que cela* ; *elles disaient pis que pendre l'une de l'autre* (= chacune disait de l'autre la chose la plus mauvaise) ; *renoncer est le pis de tout*.

Philippe LASSERRE
Délégation de Bordeaux

Cadeau de bienvenue !
À tout nouvel adhérent sera offert
un abonnement d'un an,
pour la personne de son choix.

L'homme au féminin

le genre et le sexe dans la langue française

Le lien qui unit le genre et le sexe est au cœur des discussions animées qu'entretiennent les partisans de la féminisation des noms de métiers, de titres et de fonctions, et leurs détracteurs.

Dans un précédent article « Helen Mac Arthur est-elle une grande marine ? » (*DLF*, n° 200, avril-juin 2001, p. 34), nous avons montré que la fonction, chez les Romains, est sexuée, de genre masculin parce qu'elle est exercée par des hommes : il n'y a pas de femmes consuls. Si d'aventure, hors de Rome, une femme accède à la royauté, comme c'est le cas de Didon, reine de Carthage, Virgile la désigne grâce au substantif féminin *regina*.

Le respect du genre, lié au sexe, est particulièrement rigoureux dans la langue latine : certains mots, comme *agricola* ou *poeta*, qui désignent des fonctions exercées par des hommes, mais qui sont dotés de la désinence *-a* propre à la première déclinaison, à laquelle appartiennent essentiellement des noms féminins, ne sauraient être que masculins.

La langue française au contraire admet que des noms de genre féminin s'appliquent à des hommes :

• D'une manière générale, des noms de fonctions terminés en *-a* dans leur langue d'origine, l'italien pour

estafette ou **sentinelle**, le portugais pour **vigie**, ont été considérés, du fait de leur désinence, comme féminins dans la traduction française.



• Certains substantifs féminins, et qui s'appliquent aux deux genres, proviennent d'un mot latin de la première déclinaison :

– **une personne** vient du latin *persona* (féminin), qui désigne d'abord le masque de théâtre, puis le rôle, et enfin le personnage ;

– le substantif *victima* (féminin) appartient, à l'origine, au vocabulaire religieux : il s'applique à l'animal destiné au sacrifice ;

– le substantif tardif *vedetta*, qui désigne un lieu élevé d'où l'on voit au loin (*videre*), est à l'origine du nom **vedette**.

C'est leur emploi dans un sens figuré, métaphorique, parfois très éloigné de leur sens premier, qui

explique que ces termes féminins désignent indistinctement des hommes et des femmes en français, et, pour les deux premiers, en latin.

- En effet, l'usage du féminin pour désigner un homme provient, dans certaines figures de style, métaphores ou métonymies, souvent employées comme attributs, du genre du référent, que celui-ci soit laudatif ou dépréciatif : on parle d'**une idole**, d'**une étoile**, d'**une tête brûlée**, d'**une basse**.

Ce phénomène n'est pas propre au français.

- Les titres féminins attribués à des hommes se justifient par un processus du même type : **Sa Sainteté**, **Sa Majesté**, adoptent le genre des vertus ou des caractéristiques, des attributs incarnés par un homme. L'anglais, au contraire, dit *His Majesty* pour le roi, *His Holiness* pour le Pape, car le sexe du possesseur détermine le genre du possessif.

- Très nombreux, volontiers pittoresques, le plus souvent vulgaires, sont les attributs de genre féminin appliqués à des hommes pour exprimer le mépris, le genre féminin

étant en lui-même dépréciatif. Ces termes injurieux mettent en cause l'honnêteté d'un individu (*une fripouille*, *une canaille*), son courage (*une poule mouillée*, *une lavette*), ses orientations sexuelles (*une gonzesse*, *une tante*). Il est inutile d'allonger la liste.

On voit, d'après ces exemples, que l'emploi du féminin pour désigner des hommes procède d'origines diverses, et qu'il concerne surtout des substantifs employés dans un sens métaphorique et comme attributs. Les noms de fonction de genre féminin appliqués à des hommes constituent, en quelque sorte, de rares anomalies nées de la traduction.

L'abondant emploi de substantifs féminins pour exprimer le mépris qu'inspirent certains hommes manifeste la misogynie ancrée dans la conscience collective. On notera cependant que certaines injures destinées aux femmes sont de genre masculin : **un laideron**, **un souillon**. Mais ce phénomène, qui reste un mystère grammatical, est très limité, ce qui mérite réflexion...

Anne-Marie LATHIÈRE

Extrait de la *Lettre* du CSA*

Voyage au pays des sigles

Un sigle est une suite d'initiales de plusieurs mots qui donne un mot unique, prononcé soit en épelant chacune des lettres qui le composent (ONU prononcé [o enn u]), soit comme un nom ordinaire, syllabe par syllabe, lorsque la suite des lettres est prononçable [onu]. Le sigle devient alors acronyme.

Sigles et acronymes perdent aujourd'hui leurs points abrégatifs, alors que la coutume a longtemps voulu que l'on fît suivre chaque lettre d'un point. Les acronymes de plus de deux syllabes sont souvent orthographiés en minuscules avec une initiale capitale lorsqu'il s'agit de noms propres. Sigles et acronymes deviennent ainsi des mots à part entière, susceptibles de produire des mots dérivés (bédéphile, cégétiste, onusien, etc.). Lorsqu'ils sont entrés dans l'usage commun, ils ont leur place dans les dictionnaires de langue qui, généralement, expliquent leur curieuse formation.

Au demeurant, la siglaison n'est pas un procédé moderne. Le sigle S.P.Q.R. (*Senatus Populusque Romanus*, « le Sénat et le peuple romain ») symbolisait déjà sur les monuments la grandeur de Rome. Les sigles ont tout d'abord représenté des noms propres réservés aux dénominations d'entreprises, de sociétés, d'institutions nationales ou internationales, de partis politiques ou de syndicats, parfois de pays.

Chaque domaine d'activités a son lot de sigles et d'acronymes. Très fréquents dans les différents vocabulaires techniques, ces derniers s'intégrant de plus en plus rapidement dans la langue commune, les sigles prolifèrent dans la langue quotidienne.

Ce processus s'est encore accentué avec l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) devenues aujourd'hui, après avoir quelque peu perdu leur caractère novateur, simples technologies de l'information et de la communication (TIC), et principalement avec les nouveaux modes de communication électronique : courrier électronique, forums ou espaces de conversation en direct sur internet, minimessages sur les téléphones portables.

Les sigles repris de l'anglo-américain avec une prononciation francisée, le terme entier restant une dénomination anglaise, sont les plus nombreux dans notre langue : ADSL (*Asynchronous Data Subscriber Line*), « réseau de raccordement numérique asymétrique » – CD (*Compact Disc*), en français, « disque compact » – CD Rom (*Compact Disk Read Only Memory*), « disque optique numérique utilisé comme mémoire non réinscriptible », l'orthographe de CD Rom a été francisée par l'Académie française en **cdérom** – DAB (*Digital Audio Broadcasting*), « diffusion radiophonique numérique » – DVD (*Digital Versatile Disk*), « disque optique numérique de grande capacité » – DVD Rom, « DVD enregistré avec données informatiques » – HTML (*HyperText Markup Language*), « langage hypertexte d'écriture pour l'internet » – HTTP (*HyperText Transport Protocol*), « protocole de transmission de données par lien hypertexte » – RDS (*Radio Data System*), « système de diffusion de données associées à un programme radio » – UHF (*Ultra High Frequency*) – VOD (*video on demand*), en français « vidéo à la demande », le sigle VAD n'est jamais rencontré.

Au sigle anglais SMS (*Short Message Service*), les opérateurs historiques français ont choisi trois traductions différentes, « télémessagerie » pour Bouygues, « mini-messagerie » pour France Télécom, « texto » pour SFR, la Commission générale de terminologie ayant pour sa part retenu « minimessagerie », sans trait d'union (*Journal officiel* du 14/12/2004, « Vocabulaire des télécommunications »).

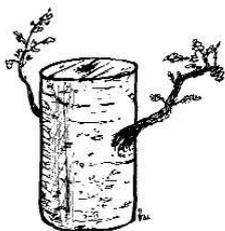
Parmi les rares sigles qui renvoient à des dénominations françaises, il convient de citer la TNT (télévision numérique terrestre), le PAD (prêt à diffuser), le RNIS (réseau numérique à intégration de services), la TVHD (télévision haute définition).

Il peut arriver qu'un sigle français reprenne un sigle étranger en lui donnant une désignation française dont le sens correspond exactement à celui de la désignation d'origine. Ainsi FAQ, qui dans le domaine de l'internet désigne des « *Frequently Asked Questions* », « questions fréquemment posées », est devenu en français FAQ (foire aux questions). Dans le domaine des télécommunications, GPS, qui dénomme un système de positionnement à l'échelle du globe, est en français un GPS, c'est-à-dire un géopositionnement par satellite. Réussites malheureusement trop rares !

* Numéro 189 (novembre 2005).

Question de bon sens

Des chênes-lièges. La tradition et Larousse veulent que *liège* prenne un *s*, au détriment de la logique. Ces chênes, en effet, ne sont pas des lièges : c'est bien plutôt leur écorce qui, de l'aveu des lexicographes eux-mêmes, fournit le liège...



d'entendre du piano ? La présente graphie siérait mieux à des instruments où les cordes ont fait place aux bouteilles...

Des radios-taxis.

Pourquoi Robert aligne-t-il ce pluriel sur celui de *radio-réveil* ? Si ce dernier remplit effectivement les deux fonctions, nous avons quelque peine, avouons-le, à nous représenter le taxi susnommé sous la forme d'un poste de radio ambulante !



N.B. Les partisans d'une réforme radicale du pluriel des mots composés auront beau jeu, encore une fois, de nous opposer leur vision des choses : il n'y a plus lieu de chercher audit composé un sens, mais bien de le considérer comme un mot simple, qui ne prenne jamais de *s* ou de *x* au singulier et en reçoive toujours un au pluriel. C'est une conception que nous respectons sans pour autant la partager. Cela dit, les dictionnaires ne s'y étant pas officiellement ralliés (du moins pour l'instant), un minimum de cohérence ne serait pas de trop...



Des micros-cravates. Une telle orthographe, la seule admise par Larousse, ne nous paraît se défendre que si l'on use de son micro comme d'une cravate ! Le premier se contentant de s'accrocher à

la seconde, celle-ci aurait selon nous gagné à demeurer invariable.

Des pianos-bars. Ne s'agit-il pas, pourtant, de bars où il vous est loisible



Bruno DEWAELE

NDLR : Rappelons que Bruno Dewaele publie, un dimanche sur deux dans *La Voix du Nord*, une chronique intitulée « Langage ».

LES VERBES FRANÇAIS

VERBES EN -AÎTRE (suite)

PAÎTRE (suite et fin)

2. Se nourrir. Ce sens est tiré du latin *pascor, pasci*, « manger, brouter ». Il s'emploie en parlant de tous les animaux. Il peut être transitif, intransitif, transitif indirect à la forme pronominale.

– Transitif : *Les brebis paissent l'herbe ; les porcs paissaient les glands ; les dindons paîtront les orties.*

– Intransitif : *Les moutons paissent dans les champs.*

– Pronominal : cet emploi est réservé aux oiseaux carnassiers : *Les vautours se paissent de charogne.* En termes de fauconnerie, ce verbe retrouve son participe passé et ses temps composés : *Le faucon a pu*, c'est-à-dire s'est nourri. Au XIX^e siècle, on mettait encore un accent circonflexe sur le *u*.

Les sens figurés, appliqués à l'homme, semblent, ici aussi, avoir disparu ; au XIX^e siècle, on disait encore : *L'homme se paît souvent d'illusion.* Il n'est resté que l'expression populaire : *Envoyer paître quelqu'un.*

Il existe un composé, **REPAÎTRE**. Il n'est pas défectif et il est le plus souvent employé à la forme pronominale.

CONNAÎTRE, MÉCONNAÎTRE, RECONNAÎTRE sont formés sur le latin *nosco*, « apprendre à connaître ». Ils se conjuguent sur le même modèle.

Je connais, il connaît ; je connaissais ; je connus ; je connaîtrai(s) ; que je connaisse ; que je connusse ; connaissant ; connu(e).

NAÎTRE vient du latin *nasco*, de même sens. Il a une particularité, son participe passé est en *é* (cf. être).

Je nais, il naît ; je naissais ; je naquis ; je naîtrai(s) ; que je naisse ; que je naquisse ; naissant ; né(e).

Son composé, **RENAÎTRE**, n'a pas de temps composés.

QUELQUES EXPRESSIONS...

à propos du pavé

Le pavé de l'ours

Éloge ou aide, service rendu qui ne fait que nuire à celui qu'on croyait aider. L'expression fait allusion à la fable « L'ours et l'amateur des jardins », de La Fontaine, où le plantigrade assomme d'un pavé l'homme endormi, pour chasser une mouche de son visage.

*« Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami ;
Mieux vaudrait un sage ennemi. »*

Un pavé dans la mare

Ce qui provoque la surprise et le trouble dans une situation tranquille.

« Mais la façon dont les Anglo-Saxons se comportaient à notre égard justifiait que nous jetions un pavé dans leur mare diplomatique. » (De Gaulle.)

Le haut du pavé

Employée avec *tenir* (depuis 1640), *prendre* (1680), *disputer* (17^e siècle), l'expression désigne la partie du pavé de la rue qui est le plus près des maisons et surélevée par rapport au centre de la voie, creux, et souvent lieu d'écoulement des eaux sales.

« On dit qu'un homme tient le haut du pavé dans une ville, déclare Furetière, qu'il n'y a personne qui lui dispute le pavé, pour dire qu'il est de quelque dignité ou charge qui l'élève au-dessus des autres. »

« Oh ! Oriane, c'est trop fort, on dirait que vous ne savez pas que le grand-père du roi de Suède cultivait la terre à Pau, quand depuis neuf cents ans nous tenions le haut du pavé dans toute l'Europe. » (Proust.)

Sur le pavé

C'est être sans domicile et sans ressources (surtout employé avec les verbes *être* (1637), *mettre*, *jeter*, *tomber* (Furetière 1690), dans la situation actuelle du SDF.

« Tu as tort, répétait l'oncle, une femme a toujours besoin d'un homme. Si tu avais trouvé un brave garçon, vous ne seriez pas tombés sur le pavé de Paris, toi et tes frères, comme des Bohémiens. » (Zola.)

Battre le pavé

Marcher sans but, errer dans les rues (avec l'idée d'oisiveté).

« Lantier, très sombre, sortait de bonne heure, battait le pavé pour trouver une autre cambuse, où l'odeur de la cuisine déridât les visages. » (Zola.)

Jean TRIBOUILLARD

LES FIGURES DE STYLE

Figures de pensée : après *adynaton*, *allusion* et *anacénose* (DLF, n° 213), *allégorie* (n° 214), *anacéphaléose*, *antapodose*, *antéisagoge* (n° 215), *antéoccupation*, *antiparastase*, *antithèse* (n° 216), *apagogie*, *astéisme*, *atténuation* (n° 217) *autocatégorème*, *auxèse*, *dépréciation* (n° 218), *circonlocution* et *diasyrme* (n° 219), *dubitation*, *enthymème* et *épanorthose* (n° 220).

ÉPIPHONÈME n. f., du grec *epi - phônêma*, « exclamation, sentence ». Dans cette figure, le discours se termine par une réflexion de portée générale qui doit pouvoir s'appliquer à un autre discours.

« *Amour ! Amour ! Quand tu nous tiens,
On peut bien dire : adieu prudence !* » (La Fontaine.)

La morale de cette fable concerne le lion amoureux, mais peut s'appliquer à tous les amoureux imprudents.

ÉPIPHRASE n. f., du grec *epi-phrazomai*, « réfléchir ». Il s'agit de la même figure que la précédente, mais ici la réflexion s'applique au seul discours qui la précède :

« *Pour qui venge son père, il n'est point de forfaits,
Et c'est vendre son sang que se rendre aux bienfaits.* » (Corneille.)

Cette réflexion de portée générale ne s'applique ici qu'à la situation présente : Émilie conspire contre Auguste pour venger son père.

EUPHÉMISME n. m., du grec *eu-phêmia*, « parole de bon augure ». C'est une figure dans laquelle on remplace un mot trop dur, blessant, choquant par un mot moins dur, voire agréable :

● Pour ne pas dire « il est mort », on dira : *il est parti ; il nous a quittés ; il s'en est allé ; il a vécu.*

« *Je ne vais pas très bien* », disait un philosophe mourant.

● On ne dira pas « elle est vieille », mais *elle n'est plus toute jeune ; elle a un certain âge ; elle a un âge respectable.*

Les Grecs avaient deux antonymes : *dus-phêmia*, « parole de mauvais augure », au sens d'« injure », et *blas-phêmia* « parole de mauvais augure », au sens de « parole impie », qui nous a donné le mot *blasphème*.

Courrier des internautes

Q. : *Je viens de lire une phrase qui me crée un souci : « Des soi-disant trompe-la-mort, combien en avons-nous connus qui ont rejoint... » Est-ce normal d'accorder connu ?*

R. : Hanse nous dit que EN représente un nom précédé de la préposition *de* et signifie **de lui, d'elle, d'eux, de ceci, de cela...** L'emploi de la préposition (sous-entendue) implique un complément d'objet indirect, et avec un COI le participe passé est toujours invariable : *Combien en avons-nous connu...* Grevisse toutefois signale que la règle est indécise et que de bons auteurs accordent : *Ses ordres, s'il en a donnés...* (Stendhal) – *Des conseils, mes trois fils en ont reçus...* (G. Duhamel), etc. Méfiance ! Personne n'ose remettre en cause les grands écrivains, alors qu'on ne pardonne rien au citoyen ordinaire ! Ces licences me semblent illogiques et, à l'école primaire, si j'avais accordé un participe passé précédé de **en**, cela m'eût inexorablement coûté quatre points de pénalité. À déconseiller fortement donc.

Q. : *Dans un poème que j'ai écrit, j'ai composé le vers suivant :*

« Ton cœur contre le mien battent à l'unisson ».

Une amie me dit que ce n'est pas très français. Je pense évidemment l'inverse. Pouvez-vous avoir l'obligeance de me dire qui a raison ?

R. : Votre amie a raison, il s'agit d'un cas grammatical simple, l'accord du verbe avec son sujet. Le sujet est *cœur*, c'est lui qui bat et qui est placé contre l'autre. Il doit donc y avoir accord au singulier. En outre, *unisson* ne cadre pas avec le sens de la phrase, puisque ce mot implique une action accomplie par deux ou plusieurs sujets. La seule construction que j'envisage comme correcte est celle-ci : *Ton cœur comme le mien battent à l'unisson*. Ici, *comme* a une valeur additive et non comparative, il est synonyme de ET. L'avantage est en outre que vous gardez le même nombre de syllabes, ce qui ne porte pas préjudice au rythme de la poésie.

Ajoutons cependant, pour ce qui concerne l'accord, que l'art poétique autorise des licences avec la grammaire. C'est à vous d'apprécier.

N.B. : C'est à tort que l'on dit couramment que les vers ont des pieds. Ce terme est impropre, les vers se décomposent en syllabes : un alexandrin, par exemple, est défini par les dictionnaires comme **dodécasyllabique**, et non « dodécapode ».

Jacques PÉPIN

NDLR : Vous pouvez poser des questions sur le forum du site de DLF : www.langue-francaise.org



ESPACE DE MALVAISE HUMEUR

Par Jean Béraud

« HORRIPILANTESQUE » !

Signe des temps : le chef de l'État avance, en manière de clin d'œil, un néologisme poétique, et voilà toute la planète Communication qui s'en saisit et en use à tout propos, jusqu'à oublier le vocable originel – en réalité le seul qui convienne, sauf si l'on est Arthur Rimbaud (voir plus loin). On le devine, c'est de l'adjectif surcomposé *abracadabrantésque* qu'il est question ici.

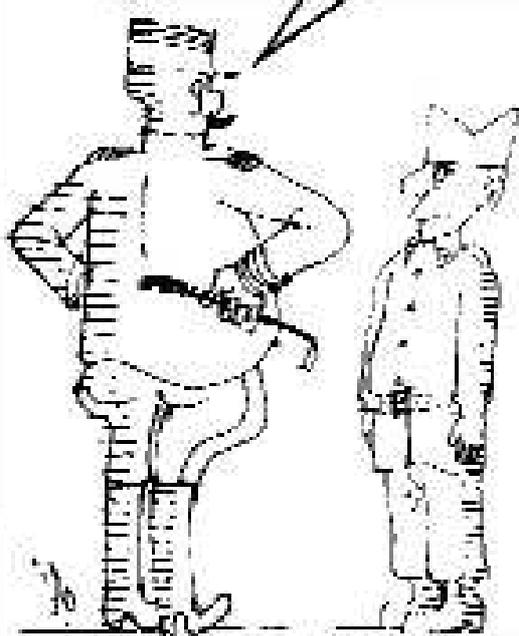
Ô, flots *abracadabrantésques*,
Prenez mon cœur, qu'il soit lavé

Le suffixe *ésque* (de l'italien *esco*), appliqué à un substantif (*chevaleresque*, *clownesque*) ou à un nom propre (*dantesque*, *ubuesque*), intervient dans la formation de qualificatifs évoquant le caractère. En doter un adjectif existant est généralement une redondance (*pédantesque* est une exception). Exemples extrêmes.

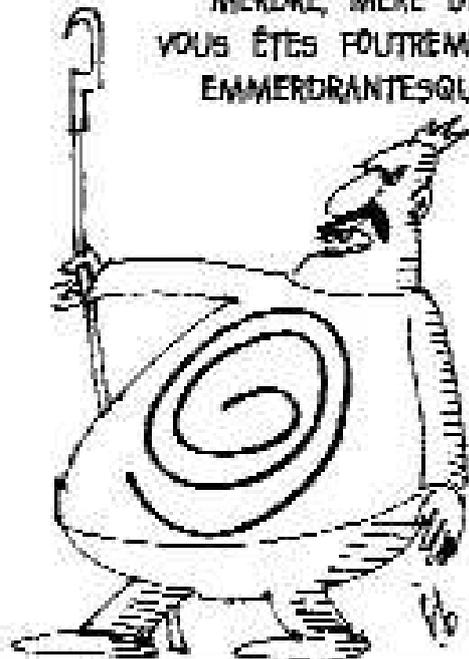
D'ABORD, C'EST
ABRACADABRA !
QUE J'AI DIT...
ÇA COMMENCE
À ÊTRE VEXANTESQUE,
DE TOUJOURS
ENTENDRE
DÉFORMER
SES PAROLES !



AH ! VOILÀ LE PETIT MALIN
QUI ME TROUVE TROP
« FOUT-DEDANTESQUE » !



MERDRE, MÈRE UBU !
VOUS ÊTES FOUTREMENT
EMMERDRANTESQUE !



Hybridité



Certain jour d'un passé qui ne remonte qu'à quelques semaines, deux journalistes, dialoguant à la radio, s'y attardaient sur la récente migraine d'un ministre, après les troubles vasculaires cérébraux d'un président, jusqu'au moment où l'un d'eux interrompit brusquement l'entretien pour dénoncer la « *peoplelisation* » des médias, bien trop intéressés

de nos jours par la vie privée des personnalités du monde de la politique, du spectacle ou de toute autre activité.

La rencontre du néologisme en cause n'a pas manqué de me faire sursauter, à la fois par sa nouveauté et sa laideur. Il est récent au point de n'avoir pas encore son entrée dans les éditions 2006 du Petit Larousse et du Dictionnaire Hachette. Il est difforme en raison d'une hybridité au sujet de laquelle j'apporterai ici quelques précisions.

Né du latin *ibrida*, « de sang mêlé », produit d'animaux dont l'un est de race sauvage, l'autre de race domestique, notamment du sanglier et de la truie, le mot *hybride* s'est altéré par rapprochement avec le grec *hubris*, « excès », de *huper* ou *hyper*. En linguistique, les hybrides sont des termes formés d'éléments empruntés à deux langues différentes, le plus souvent au grec et au latin, comme dans les exemples suivants :

auto-mobile (1^{er} élément grec, 2^e, latin)

vélo-drome (1^{er} élément latin, 2^e, grec)

télé-vision (1^{er} élément grec, 2^e, latin)

poly-valent (1^{er} élément grec, 2^e, latin)

Mais il est des hybrides composés d'éléments d'origines différentes, ainsi :

frin-gale (déformation de *faim-valle*, 1^{er} élément français, 2^e, breton, *gwall*, « mauvais »)

cauche-mar (1^{er} élément roman, « presser, fouler », 2^e, germanique, « fantôme nocturne »)

Charle-magne (1^{er} élément, germanique *karl*, 2^e, latin *magnus*, « grand »)

télé-speaker-ine (1^{er} élément grec, 2^e, anglais, 3^e, suffixe allemand)

La langue anglaise comporte des sonorités que nous n'entendons pas parce qu'elles sont étrangères aux nôtres. C'est pourquoi nous répugnons généralement aux anglicismes, d'autant plus que, devenus des envahisseurs, ils enlaidissent désormais le français tout en nuisant à sa clarté. Faut-il rappeler ici que nous devons une telle invasion en particulier à certains journalistes qui n'hésitent pas à ouvrir grandes nos portes à l'anglo-américain ?

Aussi me paraît récusable l'hybride anglo-français nouveau-né, ci-dessus désigné, même si le terme *people*, qui s'y insère, doit son existence au français *peuple*.

Jean TRIBOUILLARD

Aux journalistes

Quand nous délivrerez-vous de ces horribles : « Comment est-ce que... », « Pourquoi est-ce que... », « Avec quoi est-ce que... » qui émaillent vos interviews ?

Est-ce que se place en début de phrase en l'absence de tout autre mot interrogatif. À la rigueur, il peut renforcer un interrogatif très bref comme *Qu'* et *Où*. Il est fautif et à proscrire dans tous les autres cas.

En français le *z* final ne se prononce jamais, sauf dans le mot *gaz* (riz, nez, chez, assez, rez-de-chaussée, terminaisons verbales de la 2^e personne du pluriel) ; pourquoi y aurait-il une prononciation différente pour les noms de famille, sauf s'ils

sont d'origine espagnole (et encore, même dans ce cas, ceux qui vivent en France devraient souhaiter qu'on prononce leur nom à la française). Dans le Nord, les noms en *ez* sont nombreux et on ne prononce jamais le *z* final ; c'est une des nombreuses preuves qu'ils ne sont pas d'origine espagnole. D'ailleurs, comment penser que *Bouchez*, *Destrez*, *Desmarez* viennent de l'espagnol ? *Dumez* est l'équivalent en langue d'oïl de *Dumas* en langue d'oc. On ne prononce pas davantage le *t* final de Guy Drut ; je suis bien placé pour le savoir, l'ayant eu comme éclaireur dans mon groupe scout des Éclaireurs neutres de France.

Louis HÉMEZ

L'échelle de Beaufort

En l'absence d'anémomètre, instrument servant à mesurer la vitesse du vent, voici des points de repère permettant d'estimer cette vitesse et de la repérer sur l'échelle de Beaufort.

Force Beaufort	Appellation	Vitesse du vent (en km/h)	Point de repère à terre
0	Calme	0 à 1	La fumée monte droit.
1	Très légère brise	1 à 5	La fumée indique la direction du vent.
2	Légère brise	6 à 11	On sent le vent au visage.
3	Petite brise	12 à 19	Les drapeaux flottent.
4	Jolie brise	20 à 28	Le sable s'envole.
5	Bonne brise	29 à 38	Les branches des pins s'agitent.
6	Vent frais	39 à 49	Les fils électriques sifflent.
7	Grand frais	50 à 61	On peine à marcher contre le vent.
8	Coup de vent	62 à 74	On ne marche plus contre le vent.
9	Fort coup de vent	75 à 88	
10	Tempête	89 à 102	Les enfants de moins de douze ans s'envolent.
11	Violente tempête	103 à 117	
12	Ouragan	118 ou plus	

Document de Météo France, 1996

Les appellations sont jolies et les repères faciles d'emploi.

Forces 0 et 1 : l'appréciation du vent nécessite une fumée ; vous prendrez donc soin d'habiter près d'une usine émettant des gaz bien noirs.

Force 3 : *Les drapeaux flottent* ; ce repère est très commode à utiliser... tous les 14 juillet.

Force 4 : *Le sable s'envole* ; si vous disposez d'un jardin, mettez-y un tas de sable pour vos enfants ; si vous vivez en appartement, c'est bien le diable s'il n'y a pas un chantier dans votre rue.

Force 5 : *Les branches des pins s'agitent* ; faites signer une pétition en faveur

de l'abattage des hêtres, des chênes et des bouleaux, et demandez la généralisation des pinèdes.

Force 6 : les fils électriques sifflent ; exigez le remplacement des alimentations électriques souterraines par des lignes aériennes, comme il en existait au bon vieux temps.

Quant à l'estimation des tempêtes et ouragans, rien de plus facile : vous empruntez au Petit Poucet un frère ou une sœur avec son extrait de naissance prouvant que l'enfant a moins de douze ans ; et, pour recommencer la mesure, vous cherchez une autre famille nombreuse.

Claude KOCH

Reproches

Notre adhérent a fait parvenir à la rédaction de Var-matin, de Saint-Raphaël, une lettre qui n'a reçu aucun écho. Nous la publions ci-dessous.

Dans votre numéro du 13 mai, vous avez annoncé « *Le roller en liberté* » et le rendez-vous « *Fréjus Fun Gliss* ».

Passons pour le roller (qui a abandonné en route *skating*). Ce vocable nous est devenu familier comme le foot, le basket ou le volley, débarrassés de *ball* qui allait avec, à l'origine. Encore que, pour cette introduction récente, nous aurions pu faire un effort. Nous avons : la marche (de *marcher*), la nage (de *nager*), le saut (de *sauter*), la glisse... pourquoi pas le (la) « roule » ?

C'était sans compter avec cet appétit, cette boulimie d'anglicismes qui taraudent certains. Nous voulons croire que la personne qui a la paternité du « *Fréjus*

Fun Gliss » n'est pas de ceux-ci. Alors disons : indifférence, légèreté, modernisme moutonnier, désir de ne s'adresser qu'à un petit cercle, un club d'initiés...

Et les journalistes en remettent (*Var-matin* du 15 mai, p. 9) : « Les véliplanchistes¹ font le spectacle. [...] les *riders*² font la pause entre deux *runs*³... Ambiance *fun*⁴... Jolies filles et *windsurfers*... »

S'il vous plaît, n'abîmez pas votre outil de travail, la langue de nos pères et surtout, puisque vous êtes des informateurs, appliquez-vous à être compris du plus grand nombre.

Jean FENECH

1. Tiens, tiens ! Vous voyez, quand on veut.

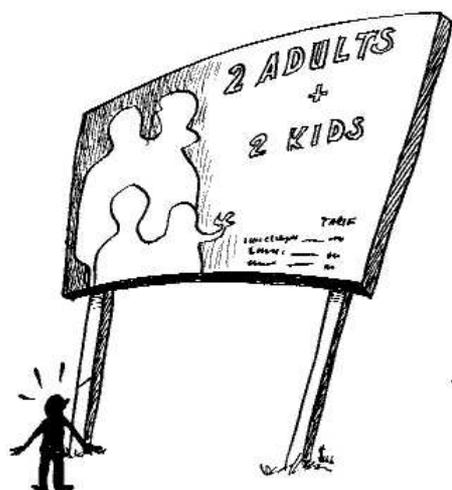
2. Celui-là est un nouveau-né. N'avons-nous pas « vététiste » ?

3. Pourquoi pas « courses », « parcours » ?

4. Gaie, joyeuse, juvénile...

Charabia publicitaire

Effectuant un passage éclair dans la capitale historique de la Francophonie entre deux festivals de théâtre où – cette précision n'est pas innocente – *Paris la Grande* de Philippe Meyer faisait salle comble, mon œil est accroché par une anomalie en gros caractères sur une affiche, par ailleurs d'aspect assez terne : « 2 adults ».



J'avais dépassé l'affiche de quelques mètres. J'amorçai une marche arrière et ôtai mes lunettes de soleil.

Je n'avais pas été victime d'une illusion. Insérée dans un texte apparemment écrit en français, s'étalait cette ligne bizarre : « 2 adults + 2 kids », suivie du tarif et des conditions : il s'agissait d'inciter les passants à visiter le Stade de France. Le reste de l'affiche obéissait à peu près à ce principe de galimatias composite, complété par l'obligatoire traduction en lettres invisibles précédée d'un astérisque.

Bien entendu, à supposer même que quelques Américains ou Anglais en

gogouette se sentent concernés par cette réclame plutôt que les compatriotes de la Juventus de Milan, du Real Madrid, voire du Bayern de Munich, le plus élémentaire bon sens eût voulu que l'on ne mélangeât point les idiomes pour compliquer inutilement la tâche tant du metteur en page que du lecteur. Dans tous les cas imaginables, et quelle que fût l'option choisie, il suffisait de délimiter sur l'affiche deux zones linguistiques, dans le sens vertical ou horizontal.

Cette anecdote possède un sens, qui n'est pas sorti d'un chapeau : il y avait déjà belle lurette que les grands affichistes, les Savignac, les Villemot, Cappiello, Carlu, Paul Colin ou Cassandre avaient disparu, remplacés par des photographes anonymes et des employés d'agence sans génie. Nous connaissions aussi sur nos murs le tout-anglais, qui fait pouffer nos bons voisins d'outre-Manche sans les flatter outre mesure (ils me l'ont dit). Maintenant, il nous faut descendre encore d'un cran dans la stupidité publicitaire, dont le but ultime semble être d'éliminer par tous les moyens notre langue maternelle. Le charabia bilingue du Stade franglophone ouvre à ce projet une voie nouvelle, aux perspectives riches d'avenir...

Michel MOURLET

Parmi les ombres chinoises

Nous vivons dans un monde virtuel, un monde d'ombres chinoises. Il y a belle lurette que, pour remercier Arlequin de ses rusés services, on lui lançait une bourse bien lourde, remplie de pièces d'or et d'argent. Aujourd'hui, il ne les croquera plus pour en vérifier l'authenticité. Il recevra une prime, un bon de réduction sur le prochain achat, un jeton. Nous payons, sans même le savoir parfois, en glissant notre carte de crédit dans une machine, qui risque de l'engloutir à jamais.

Dans nos maisons brillent des écrans dont les images nous transportent de Bangkok au pôle Nord sans que nous comprenions ce qui nous arrive. On nous tourne la tête sans arrêt. La vitesse de nos voitures nous entraîne au-delà du raisonnable ; il nous arrive de le payer quelquefois fort cher. Et les mots nouveaux, les mots à la mode, font partie de ce tourbillon de faux-semblant, de pacotille, de clinquant, créés tantôt par des professionnels de la publicité, tantôt par des snobs

désireux d'éblouir par leur culture de bazar. Moins nous comprenons ces mots nouveaux, ces intrus bizarres, plus ils sont puissants. Ils nous envahissent, pire, nous entraînent vers un monde factice et décevant.



Alors, freinons, freinons des quatre fers ! Retrouvons notre bon sens ! Certes, notre langue vit, évolue, se transforme. Mais ne la laissons pas aller à la dérive. Choisissons nos mots, fuyons les clichés, le vocable dernier-né à consonance « smart ». Redonnons aux mots qui l'ont perdu leur sens juste, bâtissons solidement nos phrases, fuyons les ombres chinoises, cherchons le réel. Notre langage est notre ceinture de sécurité.

Françoise de OLIVEIRA

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue. Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe. C'est à cette date que vous aurez à cœur, nous l'espérons, de renouveler votre adhésion et votre abonnement.

Une réaction encourageante

Lors de la dernière réunion du Conseil européen à Bruxelles, le 23 mars, le président de la République, Jacques Chirac, avait quitté la salle lorsque M. Ernest-Antoine Seillière s'est exprimé en anglais, prétendument « langue des affaires ». Nous avons écrit, ainsi que de nombreux adhérents, au Président. Voici la réponse du chef de cabinet adjoint de la présidence de la République, M. Gérard Marchand.

Vous avez souhaité exprimer votre approbation au Président de la République pour son geste de protestation, lors du Conseil européen de mars, au moment de l'intervention en anglais de Monsieur Seillière. Le Président de la République a pris connaissance de votre courrier et m'a demandé de vous transmettre ses remerciements très chaleureux.

Par son attitude résolue, Monsieur Jacques Chirac a souhaité lancer un signal fort en faveur de la diversité culturelle et linguistique, valeur fondatrice du projet européen. C'est dans cette perspective que s'inscrit son action constante pour défendre et développer la place du français dans le monde, en particulier dans les institutions communautaires.

Le combat pour la diversité culturelle et linguistique doit être mené dans tous les domaines, y compris auprès des acteurs économiques. Et ce d'autant plus que, en France même, depuis quelques années, certains tendent à faire de l'anglais leur langue de communication et de transaction exclusive.

L'objectif n'est évidemment pas de décourager quiconque de la connaissance de l'anglais, mais plutôt de limiter le recours à cette langue aux situations où le français n'est pas compris ou ne peut être traduit. L'usage systématique et abusif de l'anglais pourrait en effet laisser croire à une infériorité de notre langue, de notre culture, de notre science, de nos entreprises, alors que le français a la capacité de traduire toutes les réalités contemporaines et que notre pays se distingue par un haut degré de technologie et de savoir-faire.

Il n'est pas non plus possible de décevoir les quelque 180 millions de personnes ayant le français en partage sur tous les continents, car la langue française est devenue aussi une manière de comprendre autrement le monde contemporain et de promouvoir le dialogue des civilisations.

La politique ambitieuse et déterminée de la France en faveur de notre langue et, plus largement, de la diversité linguistique et culturelle, passe ainsi par une prise de conscience de la responsabilité de chaque Français à cet égard. Votre message de soutien y contribue.

Loi du 4 août 1994 : application

Le bilan que nous livre ci-dessous M^e Amboise montre que la loi relative à l'emploi de la langue française continue à faire l'objet de l'attention des services de contrôle et que nous sommes présents dans un certain nombre d'affaires.

Continuons tous à signaler les manquements à la loi. Ne relâchons pas notre effort..

Depuis le début de l'année, Défense de la langue française, Avenir de la langue française et l'Association francophone d'amitié et de liaison se sont conjointement constituées partie civile dans cinq procédures : trois à Paris et deux en région parisienne (Clichy-la-Garenne et Rambouillet).

Ces constitutions de partie civile ont toutes été engagées dans des procédures relatives à la protection des consommateurs (article 2, alinéa 1^{er}, de la loi). Elles l'ont été à la suite, pour chacune, d'un procès-verbal d'infraction, conformément à l'article 18 du texte législatif, dressé par les directions départementales de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes de Paris, des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

Elles ont visé des produits et des infractions variés. Les produits : jouets, petits appareils électroménagers (mixeurs, fers à repasser...), semelles,

produits alimentaires, produits de lavage. Les infractions : instructions d'utilisation, précautions d'emploi, mises en garde, mentions de restriction d'âge, désignations de mets sur des cartes de restaurant.

Les langues en cause ont été l'anglais dans toutes les procédures sauf une (l'italien), parfois accompagné d'une ou de plusieurs autres langues : portugais, espagnol, allemand, italien, néerlandais.



Les associations ont obtenu gain de cause dans tous les cas. Mais l'un des jugements a été frappé d'appel par la partie condamnée.

Ce début d'année a été marqué par une décision de justice qui, pour la première fois, a statué sur des désignations de mets sur des cartes de restaurant. D'autres actions en justice devraient intervenir dans ce domaine d'ici la fin de l'année.

Jean-Claude AMBOISE

La créolisation des langues

L'utilisation d'un ordinateur peut quelquefois donner lieu à des découvertes amusantes et révélatrices : c'est, par exemple, le cas du choix de la langue de travail que vous souhaitez utiliser, ne serait-ce que pour mettre en marche le correcteur d'orthographe.

Faites cette expérience sur un quelconque ordinateur : appelez la rubrique « langues », vous verrez apparaître une liste impressionnante de possibilités qui vous laisseront pantois, comme le brave Crillon !...

Mais vous ferez aussi une autre constatation : celle de l'existence, pour la plupart des langues les plus usuelles d'un nombre considérable de variétés : il vous sera ainsi proposé, du moins pour un logiciel courant, vingt sortes d'espagnol, seize d'arabe, treize de français et autant d'anglais, et seulement (!) cinq d'allemand ou de chinois... ! À titre d'exemple, les différents français proposés sont, par ordre alphabétique : celui des Antilles, de Belgique, du Cameroun, du Canada, de la Côte d'Ivoire, de France, du Luxembourg, du Mali, de Monaco, de La Réunion, du Sénégal, de la Suisse et du Zaïre.

L'universalité de cette constatation semble démontrer que plus une langue comporte d'utilisateurs, plus elle se déforme en s'adaptant à l'esprit et à la phonétique de ses différents locuteurs : chaque région d'utilisation s'approprie la langue importée, la modèle et

l'adapte en en faisant ce que l'on appellera un créole. Le terme *créole* désigna tout d'abord une personne de race blanche née dans les colonies, mais il fut très vite utilisé également pour le langage vernaculaire employé dans les rapports journaliers entre les habitants de ces mêmes colonies.

De la remarque faite ci-dessus, on peut déduire par analogie que la situation que nous constatons actuellement doit reproduire ou rappeler celle qui exista aux premiers siècles de notre ère, lorsque l'Empire romain s'étendait sur toute la Méditerranée et une grande partie de l'Europe intérieure. À cette époque-là, le latin est la langue officielle de toutes les possessions de cet empire ; mais il n'en est pas la langue parlée par tous : dans ce vaste empire, qui mériterait plutôt le nom d'« Empire gréco-latin », avant de devenir plus tard « romain-germanique », la langue de l'administration est le latin, celle de la culture est le grec : pour schématiser, l'aristocratie (déjà un mot grec !) romaine parle le grec, le *vulgum pecus*, le latin (ou sa langue vernaculaire), certes pas le latin de Cicéron ou de Tacite, mais plutôt celui de la soldatesque, qui fournit l'essentiel des troupes cantonnées dans les garnisons ; c'est ce latin-là, latin de bas étage, qui va peu à peu s'imposer comme instrument de communication dans toute la population administrée par le gouvernement de Rome (*senatus*

populusque romanus), et c'est de cette langue que sont issues les langues du sud de l'Europe que l'on désigne sous le nom de « langues latines ». Et voici pourquoi ni *equus* ni *hippos* ne se sont imposés en français, et pourquoi, encore maintenant, un Français, à cheval sur ses principes, peut assister à un concours hippique où interviennent des équidés.

La créolisation du latin qui en résultait n'a fait que croître et embellir lors des invasions barbares par les Francs, Goths, Saxons ou Vandales, qui amenaient avec eux leurs racines germaniques et leurs parlers rugueux, mais dont les dirigeants s'empresaient d'adopter la langue romaine, car « *leur vanité ou leur instinct aristocratique leur faisait rechercher la compagnie et copier les manières des anciens nobles du pays...* » (Augustin Thierry, in *Récits des temps mérovingiens*). Et c'est ainsi que, plusieurs siècles plus tard, le créole méditerranéen était connu sous le nom de « lingua franca » et servait aux échanges commerciaux sur les rives du *Mare Nostrum*.

Cet exemple historique peut-il être considéré comme un phénomène universel et récurrent et sommes-nous en train d'assister à l'apparition d'une nouvelle *lingua franca* avec le *basic English* ? Faudrait-il alors s'en désoler et craindre que cette fois la terre entière soit menacée par la survenue d'une langue unique et universelle qui sonnerait le glas de toutes les exceptions culturelles ? Mais quand on

voit la diversité des créoles anglais existants, l'américain n'étant pas le moindre, on peut prophétiser que la langue universelle n'est pas pour demain et persister à défendre les particularités linguistiques auxquelles beaucoup sont attachés.

Autre remarque sur les modifications qu'entraîne la créolisation d'un langage : outre les adaptations consécutives à la prononciation, la phonétique, l'accentuation, il est fatal, l'expérience le montre et la loi du moindre effort le postule, il est fatal que les règles de la syntaxe, de la déclinaison, de la conjugaison, de la construction de la phrase se transforment ; le parler devient plus spontané, plus instinctif, les critères de fonctionnalité dans les mots, de concordance dans les verbes se font moins rigoureux ou en arrivent même à disparaître. Et c'est ainsi qu'avec le temps, le nombre de cas fonctionnels du substantif diminue, le nombre des modes de conjugaison fait de même, certains d'entre eux devenant même obsolètes, car, contrairement aux piles électriques, ils s'usent si l'on ne s'en sert pas... ce qui crée fatalement des hésitations et des maladresses dans l'emploi du subjonctif, du conditionnel, ou dans la concordance des temps.

Cette tendance à la simplification correspondant sans doute au sens de l'Histoire, pourrions-nous l'excuser en concluant que les langues modernes s'épurent, se débarrassent de contraintes et de survivances inutiles,

et en deviennent ainsi plus synthétiques, plus directes et plus adaptées aux besoins d'une modernité friande de la vitesse et de l'instant ? Certes, cette remarque peut se justifier, mais il ne faudrait pas y voir un comportement général ; un exemple pour atténuer cette impression d'unanimité, celui de la langue basque, dont on ne peut nier l'ancienneté et qui a conservé à travers les siècles un attirail de règles et de constructions toujours en vigueur, au point que cela doit être, à notre connaissance, la seule langue au

monde à disposer encore de douze désinences fonctionnelles analogues aux cas des déclinaisons des langues mortes. Cela résulte-t-il d'une volonté délibérée de maintenir la pureté de cette langue ou n'est-ce pas plutôt un moyen de rester à l'abri des tentatives hégémoniques de puissants voisins ? Laissons cette question en suspens, car ceci est une autre histoire.

Joseph SANS
Cercle Blaise-Pascal

À vous de jouer

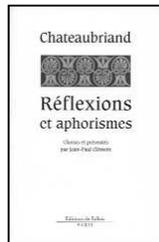
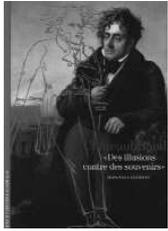
1. Quel mot est volontiers associé à *femme*, *sentier*, *concurrent*, *œuf*, *jetés*, *brèche* ?*
2. Quel substantif accepterait ces « définitions de mots croisés » ?*
 - Nécessaire à l'écrivain.
 - La dernière ne doit pas être manquée.
 - Utile au séchage correct d'une pièce de tissu.
 - Utile au canot.
 - Indispensable au haricot d'Espagne.

Pierre DELAVEAU

* Solutions :

1. Battu (femme battue, chemin battu, concurrent battu, œuf battu en neige, jetés battus en danse classique, battu en brèche).
2. Rame (de papier, de métro, des haricots grimpants).

CHATEAUBRIAND



Intitulée « Le style de Chateaubriand », la conférence prononcée le 8 juin, au Procope, par notre invité d'honneur, Jean-Paul Clément, directeur de la Maison de Chateaubriand et auteur de nombreux ouvrages sur cet écrivain, ne peut que s'inscrire dans ces pages.

Les *Mémoires d'outre-tombe* sont sans conteste l'œuvre majeure de Chateaubriand. Nous savons par Marcellus tous les soins apportés à la rédaction de l'ouvrage. L'écrivain était à la fois soucieux de la correction, de la clarté et de l'harmonie ; nous savons comment « *il y changeait les termes, coupait les périodes trop longues, coordonnait les phrases incidentes, poursuivait à outrance les amphibologies et les qui et les que trop répétés, écueils de notre langue, disait-il* » (*Chateaubriand et son temps*, préface, p. XI). Combien de retouches, combien de remords depuis cette coulée primitive des *Mémoires de ma vie* jusqu'aux *Mémoires d'outre-tombe*, corrigés rapidement, sans arrêt, puis repris, refondus ? Nous croyons entendre, comme le critique Nisard, admis en 1831 dans son cabinet, « *le bruit de sa plume exarant le papier* ». Plus tard venait, à tête reposée, une épuration minutieuse qu'il appelait « *le crible à froid* ». Nous apprenons comment il faisait relire à haute voix cette seconde copie, puis une troisième épreuve. « *Il jugeait mieux, assurait-il, de la portée de la phrase, de sa transparence et de son euphonie.* » En dépit de Sainte-Beuve, qui souhaitait que l'illustre écrivain s'abstienne de retouches et de repentirs qui ne sauraient que compliquer une première ligne heureuse, les *Mémoires* seront constamment remis sur le métier jusqu'en 1847, un an avant la mort de l'auteur.

À propos du style de Chateaubriand, nous pourrions parler de la phrase, de l'ordre stylistique des mots, des comparaisons, des personnifications, des mots dialectaux, des mots familiers et populaires, des mots poétiques, des archaïsmes pour lesquels il avait une grande prédilection. Dans ce propos, je voudrais évoquer ce qui, à Défense de la langue française, nous préoccupe souvent : les néologismes.

Dans les notes ajoutées à la nouvelle édition de l'*Essai sur les révolutions* de 1826, l'auteur se reproche ses audaces, et en particulier les mots nouveaux dont il n'avait pas craint de se servir à l'époque où Mercier publiait sa

Néologie. L'écrivain, malgré les remarques de Marcellus, avait bien compris « *que les langues sont moins riches [...] par l'abondance des mots que par la combinaison et la place que sait leur donner le génie [...] On ne fait de nouveaux mots que parce qu'on est dans l'impuissance de féconder véritablement les langues* ».

Nous pouvons compter une cinquantaine de néologismes dans *Les Mémoires*

Delacour, dans *Le Néologisme à la mode de 1825*, écrit : « *Entre 1789 et 1821, la langue est instable comme la nation et le régime politique. Le néologisme vers 1825 connaît une nouvelle vogue.* » Chateaubriand reste à

l'écart de cette mode. Toutefois, nous pouvons compter une cinquantaine de néologismes dans les *Mémoires*, chiffre assez modeste, il est vrai, mais que sanctionne l'aristarque Marcellus.

C'est qu'il est difficile d'imposer les mots comme les modes. « *Notre langue est gueuse et fière, disait Voltaire. Il faut lui faire l'aumône malgré elle.* » Cette idée a été reprise par Laveaux dans sa préface à la nouvelle édition du *Dictionnaire* de l'Académie de 1802 : « *La nation la plus fière dans les combats est la plus molle, la plus timide dans son vocabulaire ! Voilà l'ouvrage de l'Académie française [...] un mot naïf, énergique, bien placé, imite la lampe de l'émailleur ; c'est une langue de feu qui fond tout, à qui rien ne résiste.* »

Marcellus relève dans son ouvrage sur les *Mémoires d'outre-tombe, Chateaubriand et son temps*, des mots de « pure création » ; il les regrette : « *Notre siècle, qui a inventé dégénérescence, n'a pas encore admis dégénération.* » Chateaubriand lui-même ne semble pas avoir travaillé avec des dictionnaires autant que le feront plus tard Victor Hugo, Balzac, Flaubert. Au mot *vileté*, Marcellus remarque : « *Comme je chicanais un jour M. de Chateaubriand sur la nouvelle acception de ce mot vileté, qu'il substituait volontiers dans la conversation à avilissement, – “Que voulez-vous ?, me dit-il, à des actes presque inouïs tant ils sont serviles, il faut des expressions insolites. D'ailleurs je n'ai eu que la peine de transformer en substantif l'adjectif que Bonaparte lui-même appliquait à son Sénat.”* » On peut essayer de classer les néologismes de Chateaubriand suivant leur formation. Dans l'*Essai sur la littérature anglaise* (1836), l'auteur affirme qu'il aimerait faire l'histoire de la langue de Shakespeare si cette étude pouvait intéresser les lecteurs français. Il parlerait, dit-il, « *des mots négatifs opposés aux mots positifs qui manquent trop à notre langue* ». Cette remarque n'est pas nouvelle. Pougens, au temps de la fureur néologique, avait fait paraître une « *Liste des privatifs française* » (1794), et la *Lettre I* dans la *Néologie de Mercier* (1798) forme le plus long chapitre pour la même raison.

Parmi les mots négatifs que Chateaubriand a risqués, il faut citer *immémoré* : « *Je jette un regard attendri sur ces livres qui renferment mes heures immémorées.* » Ce mot était recommandé par Sébastien Mercier. Il est dans le Littré avec une citation de Chateaubriand, et le Larousse du XIX^e siècle signale qu'il est « *peu usité* ». Il fut repris également par Chateaubriand dans son *Mémoire sur la captivité de la duchesse de Berry*. De même, Chateaubriand a repris *inconsolé, infréquenté, inrenvoyable*, etc.

Nous trouvons, parmi de trop rares remarques consacrées à cette question du vocabulaire, cette précieuse indication dans l'« Avertissement » placé en tête de l'*Essai sur la littérature anglaise* : « *Quand [l]es mots composés [de Milton, dont il fut le traducteur] n'ont pas été trop étrangers à notre langue dans leur étymologie tirée des langues mortes ou de l'italien, je les ai adoptés. J'ai ainsi emparadisé, fragrance, etc.* »

Nous trouvons en effet un mot tiré du grec, *chasme* : « *... il y a des auberges sur la rive américaine et sur la rive anglaise, des moulins et des manufactures au-dessous du chasme.* » Il y a sans doute une transposition du grec, ou bien un anglicisme de *chasme*, « gouffre béant ». Si Chateaubriand a eu conscience de transcrire un mot anglais, il a pu lui être suggéré dans le premier exemple par les descriptions de la cataracte de Niagara.

On trouve également des latinismes tels que *imbelle*, que l'auteur forge à la suite d'une remarque de Marcellus qui désapprouve *imbelliqueux* : « *Si des hostilités survenaient chez un peuple imbelle, saurait-on résister ?* » Pourtant, le Larousse a accepté *imbelliqueux* et non pas *imbelle*. – *Intersecter*, inconnu des dictionnaires. – La connaissance des langues mortes permet de comprendre sans difficulté le gracieux *vélivole* : « *Le pêcheur napolitain dans sa barque vélivole ou le rameur vénitien dans sa gondole légère...* ». On sent que c'est une voile « *qui fait voler sur les eaux* » (Littré, Supplément) ; mais vous me permettez de dire que c'est une très jolie création poétique. – Ou l'amusant *turcophage* : « *Bien que turcophage, mon père avait nonobstant rancune au cœur contre les polissons russes.* » ; et dans un autre passage : « *... le prince royal héréditaire ne faisait pas de difficulté à déclarer dernièrement à Rome qu'il était turcophage.* »

Peu de créations de Chateaubriand ont survécu. Prétendait-il enrichir la langue de mots heureux ? On peut en douter. C'est là le résultat de recherches d'un écrivain sans cesse en quête de mots qui surprennent et qui lui plaisent à cause de leur euphonie. – Ainsi *aprilée* : « *Une blondine dans son aprilée se levait légère, en*

**Un écrivain sans cesse
en quête de mots
qui surprennent
et qui lui plaisent
à cause de leur euphonie**

faisant le bruit d'une fleur. » – *Obséquience*, variante pour *obséquiosité*. – *Pamprée*, qui est fort beau dans la phrase suivante : « *Le tsar ne vit [la France] ni assise au bord de la Méditerranée, ni couchée parmi ses pamprées entre les Pyrénées et la Loire.* » Chateaubriand fait évidemment allusion aux grappes, aux vignes. Ce mot manque dans tous les dictionnaires. Il existe un adjectif *pampré* comme terme de blason, qui a pu suggérer l'idée de ce néologisme. – L'adjectif *phébéen* : « *Les palmiers de la villa abandonnée se balancent à demi noyés dans l'améthyste et l'azur des clartés phébéennes.* » Formé sur Phébé, déesse de la Lune ; le mot figure dans le Larousse.

**De ses mémoires,
M. de Chateaubriand
a fait et dut faire un poème.**

On relève ces vocables surtout dans les passages descriptifs ou lyriques, qui sont les plus travaillés. C'est sans doute en pensant à ces « couplets » des *Mémoires* que Sainte-Beuve écrit : « *De ses mémoires, M. de Chateaubriand a fait et dut faire un poème.* » C'est de ce souci que dérivent les nombreuses reprises des substantifs en *-ance*, qui souvent ne sont pas des néologismes mais plutôt des archaïsmes. Ce sont en tous cas des mots du Moyen Âge, à l'exception de *compatissance*, qu'il semble bien avoir créé : « ... *une autre victime de ce pouvoir qui la frappait [Mme Récamier], la mit à même d'exercer à Albano sa compatissance...* » ; et quelques pages auparavant : « *Faible que j'étais, partagé entre la crainte et la compatissance, je cherchais des exemples de faiblesse afin de m'encourager.* » Ce mot nouveau, formé par le participe *compatissant*, ne figure pas dans le *Dictionnaire* de l'Académie, mais il entre dans le *Supplément du Dictionnaire* de l'Académie de 1836, avec la mention « *inusité* ».

– *Effarade* : « *L'effarade du gouvernement était à mourir de rire.* » Ce mot créé par Chateaubriand est synonyme de *frayeur*, avec une idée accessoire de mouvement désordonné entraîné par cette frayeur ; trouble, agitation. Il est passé dans le Littré et le *Larousse du XX^e siècle*. D'autres mots comme *frigide* passaient alors pour un néologisme, et Marcellus note : « *Cet adjectif créé du substantif frigidité, terme consacré à une jurisprudence surannée, est une hardiesse.* »

Les autres mots sont des féminins inusités comme *démone*, *sylvaine*. Remarquons que pour *sylvaine* il existe un masculin, qui signifie « dieu qui vit dans les bois », sur lequel Chateaubriand a forgé ce terme que n'a admis aucun dictionnaire. Également des itératifs qui sont des néologismes parce qu'ils n'ont été admis dans aucun dictionnaire : *réengagiste* (Littré et Larousse) ; des termes péjoratifs, familiers, comme *philosphaillerie*, *préchailler* (qui figure dans le Littré), *révassier*, et les deux diminutifs amusants *vieillardot* et *vieilloter* :

« *Comment Monseigneur se trouve-t-il à Butschirad ? – Vieillotant* », répond le duc d'Angoulême, ce qui signifie, on l'a deviné aussi, « vieillissant petit à petit » ; ce mot n'est dans aucun dictionnaire.

Des termes formés sur des noms propres, tous les écrivains en ajoutent à la langue : *louis-quatorzième*, *ninivien* (doublé de *ninivite*).

D'autres mots sont passés dans le langage courant, tel *hirsute* (qui doit attendre le dictionnaire Larousse de 1892 pour être reconnu), *inaugurateur*, *réentreprendre* ou *réépouser* – dont on sait combien, par la mode américaine des feuilletons que l'on déverse dans nos étranges lucarnes, il a pris un sens presque banal : dégradation du style ou des mœurs ?

Les *Mémoires* se ressentent, jusque dans le style même, de ce mouvement de flux et de reflux des vagues et du rocher – son « *instituteur sauvage* ». La vague, c'est l'agitation des passions qui exalte et tourmente François-René dans le bois de Combourg ; ce sont ses rêves et ses visions prophétiques ; c'est l'attrait de l'inconnu, l'appel de l'aventure. Sur ce canevas intellectuel, le mouvement inlassable de la mer, toujours recommencé, s'harmonise en euphonie avec le narrateur.

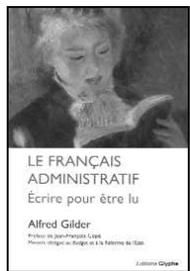
**Les *Mémoires* se ressentent,
jusque dans le style même,
de ce mouvement
de flux et de reflux
des vagues et du rocher**

Peu de néologismes de Chateaubriand, d'origine grecque ou latine, ont survécu ; ils sont liés à son œuvre. Aujourd'hui, les néologismes sont anglo-saxons, adoptés, diffusés par la presse, la mode et le commerce. La vision toute poétique de Chateaubriand évidemment n'est plus la même. Jean-Paul Sartre disait non sans humour que Roland Barthes « *regardait l'avenir dans son rétroviseur* ». Il en va un peu de même chez Chateaubriand. À partir d'un substrat réel, il a inventé des mots pour donner toute son euphonie à la phrase et la rendre plus évocatrice encore. Et ces mots sont si étroitement imbriqués dans la phrase, à laquelle ils donnent son envol, qu'ils ne peuvent être que de Chateaubriand. Ses néologismes ne seront pas ceux d'un Huysmans ou d'autres, qui en ont beaucoup usé et abusé, alors que Chateaubriand ne l'a fait que modérément.

Ainsi, le néologisme est parfois inséparable du beau. Nous aimerions que ce soit le cas aujourd'hui.

Jean-Paul CLÉMENT

LE FRANÇAIS ADMINISTRATIF. ÉCRIRE POUR ÊTRE LU, d'Alfred GILDER, préface de Jean-François Copé
Éditions Glyphe, 2006, 328 p., 21 €



Qui eût cru qu'un énarque, par surcroît financier, aurait une telle passion pour le français, la France et la francophonie ? Pourquoi et comment se battre autant pour notre langue, notre culture et notre civilisation ? Au bout de ce quatrième ouvrage, qu'on lit comme un roman, nos souvenirs se bousculent : « *Ma patrie est la langue dans laquelle j'écris* », disait Rivarol. Michel Debré, lui, soulignait : « *La nation française, c'est la base de notre Liberté.* » Quant à Maurice Druon, il martèle : « *La défense de notre langue conditionne celle de notre droit.* » Alfred Gilder combat avec humour, poésie ou mordant. Ses exemples concrets sont innombrables. Le jargon administratif, voire étatique ou politique, se veut prudent, précis, parfois guindé. Cependant, aujourd'hui, administrer et a fortiori gouverner équivalent souvent à communiquer ou au minimum faire comprendre. Ainsi, le verbe *apprécier* peut remplacer « attacher du prix » ; *un évènement grave* suffit pour « un événement revêtant un certain caractère de gravité »... Ne parlons pas des sigles dont raffole l'Administration ; mais le privé, comme la Bourse ou l'industrie, n'a rien à lui envier : que ne commet-il pas comme barbarismes au nom d'une prétendue modernité ? Heureusement, l'Administration, elle, ne pratique pas le « globish ». La Constitution et la Loi françaises interdisent à tout fonctionnaire d'écrire autrement qu'en français. Ainsi se développe « le français administratif », qu'Alfred Gilder démonte avec courage et talent. Les conquérants de l'impossible et les sportifs du désintéressement disent encore parfois : « *Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer.* » A. Gilder a entrepris et il persévère. Quelle leçon !

François ARCHAMBAULT

L'AURORE VIENT DU FOND DU CIEL, de Maurice DRUON, de l'Académie française

Plon - Éditions de Fallois, 2006, 372 p., 22 €



« À dix ans, vous pensiez déjà à l'Académie française... », lui déclara Louis Pasteur Valéry-Radot, en accueillant dans cette compagnie si enviée l'ancien prix Goncourt à 30 ans.

Mais le tome 1 de ses Mémoires se termine avec ses 22 ans, quand la France est recouverte par la « peste brune »...

Cette jeunesse brillante et parfois terrible suffit à comprendre la genèse d'un poète précoce, d'un romancier réputé, d'un chroniqueur impitoyable, d'un éternel combattant de la culture française envers et contre tout. L'auteur des *Rois maudits* et des *Grandes Familles* n'est-il pas devenu l'égal d'Hugo en pleine Russie soviétique ?

Il nous racontera dans le second tome comment il a rédigé « Le Chant des partisans » avec son oncle Kessel, ce qui lui vaudra de devenir président d'honneur de la Fondation de la Résistance. Aujourd'hui, à 88 ans, il relève encore un défi international en présidant le Comité pour la langue du droit européen, car, dit-il : « *Les peuples sont en train de comprendre que, s'ils veulent échapper à la domination de l'anglais, ils ont intérêt à se tourner vers l'autre grande civilisation.* »

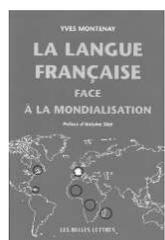
F. A.

LA LANGUE FRANÇAISE FACE À LA MONDIALISATION,

d'Yves MONTENAY,

préface d'Antoine SFEIR

Les Belles Lettres, 2005, 322 p., 19 €



L'auteur, centralien, Sciences-Po, docteur en géographie humaine, enseignant à l'ESCP-EAP, a travaillé et enseigné en français et en anglais sur les cinq continents.

Ce livre sur la langue française est destiné aux étudiants, aux professeurs et à tout

citoyen intéressé par la place du français dans le monde, l'histoire de notre langue et sa géopolitique. C'est un ouvrage de vulgarisation, qui est d'abord une base de données historiques, géographiques et géopolitiques – avec notamment les positions des gouvernements et des mouvements d'opinion, des libéraux aux altermondialistes.

C'est un livre de militant au style direct, avec des exemples vécus, des prises de position argumentées et un ton parfois critique, en particulier vis-à-vis de certaines de nos institutions.

Marceau DÉCHAMPS

SUR LE BOUT DE LA LANGUE,
d'**Arnaud SIMON**

Éditions Favre, Lausanne, 2005, 176 p.,
28 francs suisses, 16 €



L'auteur est un juriste féru d'histoire et de généalogie. Son livre, nous dit le sous-titre, permet de « *tout savoir sur les origines méconnues des expressions de notre langue* ».

Toutefois, celles qui ont un caractère grossier ou précieux ont été laissées de côté. « *Avoir voix au chapitre* », « *faire des gorges chaudes* », « *se tenir à carreau* », ce sont ainsi quelque 250 locutions qui sont expliquées dans cet ouvrage au style alerte, non dénué d'humour.

Dans la préface, A. Simon déclare qu'il n'a pas eu pour ambition « *de faire œuvre de grammairien patenté ou d'étymologiste distingué* ». Encore une publication qui sera appréciée de tous ceux qui souhaitent connaître l'origine d'expressions que l'on peut entendre ou lire tous les jours.

Étienne BOURGNON

ART DICO. À LA DÉCOUVERTE DES LETTRES ILLUSTRÉES DU DICTIONNAIRE,
de **Thora van MALE**

Éditions Alternatives, « *Écritures* », 2005,
160 p., 27 €

Première monographie – très soignée, malgré quelques redites – sur ce que l'auteur nomme « *iconophores* », à savoir ces

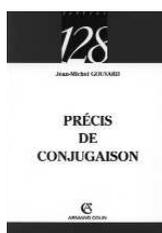
illustrations représentant des mots dont la lettre initiale est identique. Vous devez bien connaître ces scènes quasi surréalistes où voisinaient dauphin, derviche, diable et dolmen. « *Voisinaient* » : c'est à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle jusque dans les années 1950 que ces scènes illustrèrent bien des dictionnaires français, à chaque lettre de l'alphabet. Leur temps semble révolu, mais espérons que cet ouvrage les remettra au goût du jour ou, à défaut, suscitera de nouvelles études sur ce sujet très révélateur de l'évolution des mentalités comme d'une part de notre inconscient collectif.



Romain VAISSERMANN

PRÉCIS DE CONJUGAISON,
de **Jean-Michel GOUVARD**

Colin, « *Lettres* », 2004, 128 p., 9 €



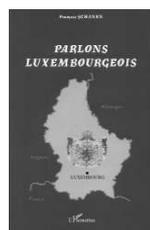
En une langue technique mais toujours expliquée, l'auteur expose le complexe système des conjugaisons françaises. Sont présentées les désinences puis les bases verbales.

Curieusement, cet ordre est le bon : la présence de telle ou telle base dépend des terminaisons. L'auteur a pris le parti d'ignorer les temps composés et la question des aspects mais ce parti pris discutable (même du point de vue de la forme) permet de ne pas outrepasser la taille des volumes de la collection : cent vingt-huit pages.

R. V.

PARLONS LUXEMBOURGEOIS,
de **François SCHANEN**

L'Harmattan, « *Parlons...* », 2004, 376 p., 31 €



Parmi les langues voisines du français, le luxembourgeois fait peu parler de lui. Raison de plus pour saluer cette nouvelle grammaire, enrichie d'un vocabulaire de 5 000 entrées (qui complète le *Dictionnaire français-luxembourgeois* d'Henri Rinnen), d'une

bibliographie et de quelques textes présentant des aspects de la vie au Grand-Duché. Le pays possède une langue nationale (le luxembourgeois, précisément, qu'il faut écrire pour devenir luxembourgeois), mais trois langues administratives : allemand, luxembourgeois et français – les textes législatifs et leurs règlements d'exécution étant rédigés en cette dernière langue. Il est impossible d'évoquer la complexité des situations d'interlocution qu'offre la vie courante. Malgré le multilinguisme et même le multiculturalisme du pays, malgré ses nombreux parlers, le luxembourgeois – garant de l'unité nationale – est une véritable langue, dont cet ouvrage, fruit de trente ans de recherches, contribue à asseoir la légitimité : « *Tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais trouvé.* »

R. V.

ILLETTRISME, LA FRANCE CACHÉE, de **Jean-Philippe RIVIÈRE**

Gallimard, « *Folio actuel* », 2001, 244 p., 8,50 €

Jean-Philippe Rivière est linguiste et travaille à l'évaluation de l'illettrisme, en

liaison avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et la Pitié-Salpêtrière. Cet ouvrage offre une présentation particulièrement précise et complète de l'illettrisme, qui touche près de 10 % des jeunes



adultes en France. L'auteur s'attache à examiner les critères de reconnaissance des personnes en situation d'illettrisme, leur parcours scolaire – il souligne que l'illettrisme n'est le plus souvent pas lié aux capacités cognitives –, la vulnérabilité sociale que l'illettrisme induit et enfin les diverses réponses proposées actuellement, en précisant que « *l'appui de spécialistes est vivement recommandé* », ce qui dépasse d'ailleurs le cadre de l'illettrisme et est vrai pour toute forme d'enseignement.

Un ouvrage indispensable pour mettre en place une stratégie de lutte efficace contre la marginalisation, c'est-à-dire la mise à l'écart du monde du travail, de la formation et de l'insertion, bref de la citoyenneté.

Claude GRUAZ

Nous vous recommandons ces ouvrages de nos adhérents :

- *Les Origimots*, de Claude Duneton, illustrations de Nestor Salas (Gallimard Jeunesse, 2006, 116 p., 14,50 €).
- *L'habit ne fait pas le moine : Petite histoire des expressions*, de Gilles Henry (Points, « Le goût des mots », réédition 2006, 256 p., 6 €).
- Réédités par Le Robert, dans la collection « Les Usuels » :
 - *Dictionnaire d'orthographe et d'expression écrite*, d'André Jouette (774 p., 22,50 €).
 - *Dictionnaire étymologique du français*, de Jacqueline Picoche (740 p., 11,50 €).

Signalons aussi :

- *Les Programmes scolaires au piquet. Du primaire au lycée, des maths au français*, par un collectif d'enseignants en colère (Textuel, 2006, 176 p., 19 €).
- *Réveille-toi Jules Ferry, ils sont devenus fous*, d'Emmanuel Davidenkoff (Oh ! Éditions - France info, 2006, 240 p., 18,90 €).
- *Les Mots de la montagne*, de Sylvain Jouty (Belin, 2006, 304 p., 11,90 €).
- *Conjugaison française*, de Mathilde Paris (Pocket, 2006, 176 p., 1,50 €).
- *Les Carnets d'un francophone*, de Jean-Marie Borzeix (Bleu autour, 2006, 120 p., 10 €).
- *Le Prépositionnaire : Dictionnaire des verbes et adjectifs pouvant être suivis d'une préposition*, de Françoise Bulman (Viamédias, nouvelle édition 2005, 242 p., 14,90 €).
- *La Pensée romanesque du langage*, de Philippe Dufour (Seuil, « Poétique », 2004, 324 p., 26 €).